

Eurométropole

33 communes, un territoire, un magazine (N°49) NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024

Faciliter l'accès au logement



N°49

NOVEMBRE-DÉCEMBRE
2024

Directrice de la publication

Pia Imbs

Directrice de la communication

Anne Charron

Rédacteur en chef

Thomas Calinon

Rédactrice en chef adjointe

Stéphanie Peurière

Rédaction

Anne Dory,

Lucie Dupin,

Lisette Gries,

avec Lucas Bauer,

Ophélie Gobinet,

Mélanie Jehl,

Pascale Lemerle,

Gilbert Reilhac,

Pascal Simonin

Photos

Jérôme Dorkel,

avec

Elyxandro Cegarra,

Frédéric Maigrot,

Laetitia Piccarreta

Philippe Stirnweiss,

Valentine Zeler

Photo de Une

Valentine Zeler

Traduction Arobase

Création maquette

Citeasen

Mise en page

Ligne À Suivre,

Pascal Koenig

Impression

Roto France

Tirage 263 000 ex.

Diffusion

Impact Média Pub

Dépôt Légal

4^e trimestre 2024

Issn: 2428-2340

Pour contacter la rédaction

03 68 98 68 76

Eurométropole Magazine,

1 parc de l'Étoile, 67076

Strasbourg cedex

Version audio gratuite

auprès de l'association

<< accompagner, promouvoir,

intégrer les Déficients Visuels >>

(apiDV), 14A rue de Mulhouse

67100 Strasbourg

03 88 45 23 90

contact.alsace@apiDV.org.

(actualités)

- 4 ➔ 30 ans de tram
- 5 ➔ Soutien face au risque d'inondation
- 6 ➔ Première station de cars sur l'autoroute
- 7 ➔ La qualité de l'air s'améliore, les efforts se poursuivent
- 8 ➔ Calendrier assoupli pour la ZFE
- 9 ➔ Davantage de conteneurs enterrés



(territoires)

- 10 ➔ L'Ostwaldergraben protégé des eaux polluées
- 12 ➔ Coup de jeune !
- 13 ➔ Une résidence séniors dans un lieu historique
- 13 ➔ Le P3 Wilson rénové rouvre ses 1000 places
- 14 ➔ Résidence sociale adaptée aux séniors
- 15 ➔ Un relais petite enfance pour six communes

(rencontres)

- 20 ➔ Concurrencer les écrans par le livre
- 21 ➔ Amfree commercialise l'impression 3D métal clé en main
- 22 ➔ Uzaje s'installe au Port du Rhin
- 23 ➔ Créer sa boîte au collègue



(grand angle)

- 16 ➔ **Des solutions pour se loger**
L'Eurométropole déploie toute une palette de mesures pour répondre à la crise du secteur de l'habitat, public comme privé.



(découvertes)

- 24 ➔ Ciné : un tremplin pour les projets
- 25 ➔ Les réserves naturelles mises en musique

Répondre à la crise du logement

Pour faire face à la crise majeure que connaît le logement sur toute la France, l'Eurométropole de Strasbourg met en place de nombreux dispositifs d'aides, tant en direction du parc de logement social que du parc privé. Nous le savons, le logement constitue souvent le premier poste de dépenses des habitants. Jeunes travailleurs, étudiants, familles, personnes âgées, mal logés, à chaque public correspond des attentes bien particulières auxquelles il faut répondre par des mesures adaptées. Grâce à elles, et malgré le contexte extrêmement difficile, la production de logements se poursuit sur notre territoire. L'Eurométropole a ainsi adopté une aide exceptionnelle de 13,5 M€ au logement social pour 2023 et 2024, qui permet aux bailleurs de relancer des opérations en suspens. Elle développe aussi de nouveaux dispositifs, comme le bail réel solidaire, qui, en agissant sur le coût du foncier, permet



© P. Bastien

Wohnungs politisch Richtung: sich de Nejbej Kris geje stelle.

de réduire de 30 à 40% le coût du logement pour des opérations d'accession sociale à la propriété.

Agir pour le logement de nos habitants, c'est aussi lutter contre le détournement des appartements vers un usage

uniquement touristique. C'est dans cet objectif que l'Eurométropole vient de durcir la réglementation pour transformer des logements en meublés de tourisme, afin de limiter un phénomène qui inquiète aujourd'hui toutes les zones touristiques. Le soutien à la politique de l'habitat s'inscrit aussi dans le cadre de la rénovation énergétique des logements, avec la mise en place en 2023 d'une aide universelle dotée de 60 M€. Chaque année, l'Eurométropole investit près de 30 M€ dans l'habitat. Nous sommes ainsi résolus à maintenir notre feuille de route en faveur du logement abordable, digne et de qualité, de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire. C'est une responsabilité collective. L'Eurométropole y prend toute sa part et elle appelle l'ensemble des acteurs à faire de même.

Pia Imbs,
Présidente de l'Eurométropole

Responding to the housing crisis

To combat the major housing crisis affecting all of France, the Eurometropole of Strasbourg has set up many different support programmes that oversee the council housing stock as well as the housing stock in the private sector. The Eurometropole has provided an exceptional €13.5 m to council housing, which allows lessors to restart projects that were blocked. It has also developed new programmes to produce more economical housing by focusing on property costs and has facilitated thermal renovation efforts on homes. The Eurometropole invests nearly €30 m each year into housing. In this way, we are committed to maintaining our roadmap that promotes quality, affordable and dignified housing equally throughout the region.

Bekämpfung der Wohnungsnot

Wohnraumangel ist in ganz Frankreich ein Riesenproblem. Und die Eurometropole Straßburg unternimmt zahlreiche Schritte zu dessen Bekämpfung. Diese betreffen sowohl den sozialen als auch den privaten Wohnungssektor. Die Eurometropole hat eine Sonderförderung von 13,5 Millionen Euro für den sozialen Wohnungsbau beschlossen. Damit können Vermieter ins Stocken geratene Maßnahmen wieder in Gang bringen. Darüber hinaus werden neue Ansätze entwickelt, um preiswerteren Wohnraum zu schaffen. Konkret geht es um die Grundstückskosten. Auch die energetische Sanierung von Wohnhäusern wird erleichtert. Jedes Jahr investiert die Eurometropole um die 30 Millionen Euro in den Wohnungssektor. Wir sind entschlossen, unsere Pläne für bezahlbaren, angemessenen und qualitativ hochwertigen Wohnraum auf ausgewogene Weise im gesamten Gebiet der Eurometropole voranzutreiben.

30 ans de tram

Mise en service en 1994, la première ligne de tramway a constitué un défi pour la Communauté urbaine de Strasbourg. Avec l'extension du réseau, c'est tout l'urbanisme de l'agglomération qui s'en est trouvé modifié.

Il a profondément modifié l'urbanisme strasbourgeois au gré de ses mises en circulation et de ses extensions, comme prochainement à l'ouest et au nord de l'agglomération. Il franchit même le Rhin jusqu'à Kehl depuis 2017. Le tram moderne circule depuis 1994, après sa toute première apparition en 1878 à Strasbourg puis son abandon à l'aube des années 1960. Au début des années 1990, c'était l'effervescence dans les services de la Communauté urbaine de Strasbourg, devenue Eurométropole en 2015. Une nouvelle direction, la « Ditrâm », avait été créée pour mener à bien le projet de

la ligne A. « Jamais personne n'avait travaillé sur le tram auparavant, nous étions des volontaires venus d'autres directions, se rappelle René Hoffmann, qui était à sa tête. Notre équipe d'une vingtaine de personnes avait un rôle transversal et disposait de compétences juridiques, administratives, financières, techniques, de gestion de projet, de communication, de gestion des emplois et de l'insertion... Dès qu'un imprévu ou un problème surgissait, toute l'équipe se mettait en œuvre pour fournir les premiers éléments aux élus. Il y avait de l'ébullition et du stress en permanence! » Outre les relations avec les élus, il fallait gérer celles avec

les habitants. « Les réunions publiques étaient encore plus houleuses que maintenant, se souvient-il. Il nous fallait

un certain temps pour nous endormir après ces réunions. La majorité de la population était contre le tram au départ. Mais dès que la ligne A a été mise en circulation, l'opinion publique a basculé dans l'autre sens. »

La majorité de la population était contre le tram au départ. Mais dès que la ligne A a été mise en circulation, l'opinion publique a basculé dans l'autre sens.

René Hoffmann
Directeur de la Ditrâm

TRANSFORMER LES PAYSAGES

Depuis, le tram a tracé ses chemins, modelant le paysage d'une agglomération et de quartiers en mutation. « Si la première génération de tram a traversé le centre-ville dans un tissu urbain majoritairement constitué, les autres lignes ont davantage accompagné les projets de renouvellement urbain », observe Gilles Brochard,

Le 25 novembre 1994, la ligne A du tramway est inaugurée en gare de Strasbourg.



actuel responsable du service Aménagements tramway. En effet, dans les années 2000, avec la ligne B et son terminus Hoenheim-Gare, la deuxième génération de tram a permis au réseau de se connecter au fer. La troisième génération s'est ensuite déployée en amenant le tram au Neuhof. C'était « l'épine dorsale d'un projet urbain à construire », se souvient Éric Chenderowsky, directeur de l'urbanisme. Le projet urbain des Deux-Rives s'est lui aussi dessiné avec la perspective d'une nouvelle ligne de tram, la D, qui a la particularité de gommer une frontière. Avec le tram nord, le tramway entre désormais dans sa quatrième génération. Répondant aux objectifs de transition écologique et d'adaptation aux changements climatiques, ce projet va lui aussi transformer les paysages. À commencer par la place de Haguenu, entre autres.

➔ Lucie Dupin



J. Dorkei

1400 habitations sont jugées vulnérables sur le territoire de l'Eurométropole.

Soutien face au risque d'inondation

L'Eurométropole propose aux particuliers situés en zone inondable un diagnostic gratuit de leur habitation pour en réduire la vulnérabilité.

C'est un danger à prendre au sérieux : l'Eurométropole est classée comme territoire à risque important d'inondation. « 14 000 habitations sont exposées à de possibles coulées d'eaux boueuses, débordements de ruisseaux ou remontées de nappe », détaille Pia Imbs, présidente de la collectivité. Ainsi, après avoir engagé des aménagements sur le territoire (construction de digues, restauration de cours d'eau, création de zones d'expansion des crues), « nous arrivons au stade où nous nous adressons directement aux particuliers », complète Thierry Schaal, vice-président en charge de l'eau. C'est pourquoi l'Eurométropole a lancé en octobre le dispositif Alabri (Adaptation de votre bâti au risque d'inondation). Une cartographie accessible en ligne permet à chacune et chacun de savoir si son logement est exposé au

risque d'inondation. « Nous proposons aux propriétaires des logements concernés un diagnostic gratuit afin de réduire la vulnérabilité des habitantes et habitants et celle des bâtiments », explique Julien Ludwig, en charge de ce projet pour l'Eurométropole.

ACCOMPAGNEMENT JUSQU' AUX TRAVAUX

Les propriétaires peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au 16 décembre. Ils seront ensuite contactés par le prestataire Urbanis, mandaté par la collectivité. Après un rendez-vous téléphonique et la réalisation du diagnostic au domicile, un rapport sera établi avec une liste de préconisations personnalisées et le coût envisagé des aménagements. « Un accompagnement est ensuite proposé pour faciliter la mise en œuvre des travaux et s'assurer que les personnes puissent obtenir les subventions auxquelles

elles ont droit », poursuit Julien Ludwig. L'État peut en effet prendre en charge jusqu'à 80% du coût des travaux. Il finance aussi le diagnostic à hauteur de 50%, l'Eurométropole en assume 30% et la Région Grand Est 20%. Des sessions d'inscriptions au dispositif sont prévues tous les six mois, les habitations les plus vulnérables étant prioritaires pour l'établissement du diagnostic.

EN SAVOIR PLUS : WWW.STRASBOURG.EU/LABRI



➔ Anne Dory

LES POINTS VULNÉRABLES DU LOGEMENT

- ✓ Les entrées d'eau
- ✓ Le système de chauffage
- ✓ Les appareils et le réseau électrique
- ✓ Les évacuations d'eau
- ✓ La cuve de fioul

1998

Extension du tram A jusqu'à Illkirch-Graffenstaden

2000

Ouverture des lignes B et C

2007

La ligne E relie Baggersee et Wacken

2010

La ligne F entre en fonction de l'Elsau à la place d'Islande

2017

Le tram D traverse le Rhin vers Kehl

2020

Extension de la ligne F

2025

Le tram arrivera à Wolfisheim

2027

Ouverture prévue de l'extension nord du tram C

Première station de cars sur l'autoroute

Dès mi-novembre, escaliers et ascenseurs permettront de relier la station de car et l'arrêt de tram à la station Paul-Éluard.

Mercredi 16 octobre, des cars de la Compagnie des transports du Bas-Rhin (CTBR) ont marqué pour la première fois l'arrêt à la station Paul-Éluard, sur la M351, entre Hautepierre et Koenigshoffen. Ils étaient vides, car il ne s'agissait que de tests. La station sera mise en service mi-novembre. Ce sera la première de ce type en France : en bordure d'une autoroute, en zone urbaine et en connexion directe avec le tramway. Son inauguration marquera l'achèvement d'un tronçon supplémentaire du Transport en site propre de l'ouest

strasbourgeois (TSPO), destiné à améliorer l'efficacité des lignes interurbaines assurant la liaison entre le cœur de Strasbourg et les communes de l'ouest, jusqu'à Wasselonne.

VOIES RÉSERVÉES AUX CARS

Depuis mars 2023, l'Eurométropole a complètement réaménagé trois kilomètres entre Wolfisheim et la centrale thermique de Hautepierre pour créer des voies réservées aux cars, sur la droite de la chaussée, en lieu et place de la bande d'arrêt d'urgence. Parallèlement, quelque 80 conducteurs et

conductrices de la CTBR ont été formés à la circulation sur cette nouvelle infrastructure. Alors qu'il n'y avait jusqu'alors pas d'arrêt entre la commune d'Ittenheim et le terminus des Halles, la station Paul-Éluard va offrir de nouvelles possibilités à des milliers de personnes : agents de l'hôpital de Hautepierre, lycéens de Marcel-Rudloff, salariés des commerces du secteur, sans compter les habitants des environs... En bordure de la M351, deux quais de 50 mètres, permettant l'arrêt simultané de trois cars, ont été construits de part et d'autre. Ils sont séparés du

flux automobile par un mur de 1,5 m de haut. Escaliers et ascenseurs assurent la connexion avec la ligne D du tram. Lors de la mise en service, des personnels de la CTBR seront présents pour orienter et expliquer le fonctionnement de cette station d'un nouveau genre aux usagers. Cette nouvelle portion du TSPO, d'un coût de 32 millions d'euros, a été financée par la Région, l'Eurométropole et l'État. L'ultime section sera à réaliser entre Hautepierre et la place des Halles.

➔ Thomas Calinon



Deux quais permettront l'interconnexion entre les cars de la CTBR et la ligne D du tram.

La qualité de l'air s'améliore, les efforts se poursuivent

Atmo Grand-Est observe que la qualité de l'air s'est améliorée dans l'Eurométropole en 2023. Mais la pollution atmosphérique reste un problème de santé publique majeur, contre lequel la collectivité poursuit ses mesures.

À l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air le 14 octobre, le centre administratif, le barrage Vauban et le pont Beatus-Rhenanus se sont teintés de vert durant toute la semaine. L'observatoire Atmo Grand-Est avait en effet mesuré un niveau « moyen » sur une échelle de six critères allant de « bon » à « extrêmement mauvais » correspondant à six couleurs (de bleu à violet). Ce niveau « moyen » est une bonne nouvelle : il s'agit de la seconde graduation sur les six et cela confirme que la qualité de l'air s'améliore dans l'Eurométropole. Les données d'Atmo Grand-Est pour l'année 2023 montrent que les émissions de dioxyde d'azote, un polluant majoritairement issu du trafic routier, poursuivent la baisse amorcée en 2005. « Pour la première fois, en 2023, toutes les stations de mesure sont restées sous le seuil réglementaire de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ », remarque Cyril Pallares, le directeur opérationnel d'Atmo Grand-Est. C'est la conséquence des évolutions



Vert pour moyen : le niveau de la qualité de l'air s'est affiché sur le centre administratif à partir du 14 octobre.

dans le secteur automobile, mais aussi de la pluie, qui évite la dispersion aérienne des polluants. Les particules fines (PM10 et PM2,5) diminuent aussi. Entre 2019 et 2023, les concentrations en particules

PM2,5 ont baissé de 36%. « C'est une bonne nouvelle, car ces particules plus fines pénètrent plus loin dans les bronches », commente Cyril Pallares. Elles sont cependant plus diffuses sur l'ensemble du territoire :

en plus des routes, le bois de chauffage est un émetteur important. Par ailleurs, les concentrations en ozone augmentent, en raison du réchauffement climatique.

POLITIQUES STRUCTURANTES

« L'amélioration de la qualité de l'air ne doit pas faire oublier que la pollution continue d'être responsable d'environ 500 morts par an sur notre territoire. Elle est en cause dans l'augmentation des maladies chroniques et affecte en particulier les enfants et les personnes fragiles », note Françoise Schaetzel, vice-présidente de l'Eurométropole chargée de la santé environnementale.

La collectivité poursuit donc ses efforts, notamment en affinant les méthodes de mesure des polluants. « Nous nous engageons aussi dans des politiques structurantes, qu'il s'agisse de la ZFE, du tram nord ou d'aides à la rénovation des poêles à bois », poursuit-elle.

➔ Lisette Gries

LE FONDS AIR BOIS ÉVOLUE

Pour continuer à améliorer la qualité de l'air, l'Eurométropole vient de décider de prolonger jusqu'en 2026 son dispositif d'aide au renouvellement des appareils anciens (datant d'avant 2002) de chauffage au bois. Le

montant des primes de base est doublé, de 500 à 1000 euros, et il pourra atteindre jusqu'à 2500 euros pour les ménages les plus modestes. Les conditions pour en bénéficier sont également assouplies, puisque les chauffages d'appoint ou d'agrément sont désormais concernés, alors que le dispositif était jusque-là réservé au système de chauffage principal.

Enfin, les propriétaires bailleurs pourront également percevoir la prime pour les logements qu'ils louent. L'enjeu est important : les appareils non-

performants sont responsables d'une part importante des émissions de polluants atmosphériques, notamment les particules fines. ➔ T.C.



Calendrier assoupli pour la ZFE

L'interdiction des véhicules classés Crit'Air 3 est reportée au 1^{er} janvier 2027.

Quel bilan pour la Zone à faibles émissions-mobilité? « Le dispositif est connu, le parc de véhicules diminue et il est de moins en moins polluant, l'accompagnement et les aides aux particuliers sont efficaces, l'offre de mobilités alternatives développée dans le cadre de la révolution des mobilités a rencontré son public, et surtout la qualité de l'air s'est améliorée », énumère Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole. C'est ce dernier point (lire page 7) qui avait conduit le gouvernement à assouplir les mesures imposées à la collectivité. C'est ce même point qui permet aujourd'hui à l'Eurométropole d'annoncer un décalage du calendrier d'application : prévue au 1^{er} janvier 2025, l'interdiction des véhicules classés Crit'Air 3 est reportée au 1^{er} janvier 2027. Une date qui devrait

coïncider avec la mise en place par l'État des contrôles et des sanctions automatiques. D'ici là, l'Union européenne aura certainement invité ses États-membres à abaisser les seuils réglementaires (de 40 à 20 µg/m³ pour le dioxyde d'azote), afin de se rapprocher progressivement des recommandations de l'Organisation mondiale

de la santé (10 µg/m³). « Il y a encore du chemin à parcourir, souligne Jeanne Barseghian, présidente déléguée de l'Eurométropole. La trajectoire est la bonne, nos politiques publiques portent leurs fruits, mais nous devons encore agir, notamment sur les axes les plus pollués. »

→→ Stéphanie Peurière



L'Union européenne devrait abaisser les seuils réglementaires d'émissions de dioxyde d'azote.

TARIFICATIONS AVANTAGEUSES POUR LES CARS

Pour faciliter l'intermodalité entre le réseau de transport urbain, opéré par la CTS, et interurbain, opéré par la CTBR, l'Eurométropole et la Région Grand Est renouvellent des conventions entre elles et avec ces opérateurs. Il est ainsi possible de bénéficier d'une tarification commune pour emprunter, dans le périmètre de l'Eurométropole, les cars du réseau interurbain avec un titre de transport délivré par la CTS. Cette offre est plus avantageuse que l'utilisation des deux tickets distincts. Les scolaires qui voyagent en TER ou en car interurbain, puis sur le réseau de la CTS pour rejoindre leur établissement, disposent également d'un tarif combiné.

UN NOUVEAU CAP POUR LES PORTS

Le nouveau projet stratégique des Ports de Strasbourg s'articule autour de quatre axes, tels que la décarbonation des activités portuaires, le développement de la multimodalité, l'intégration du port dans son territoire et l'action collective avec ses partenaires économiques et institutionnels. Cette stratégie s'accompagne d'un investissement planifié sur dix ans de l'ordre de 200 millions d'euros pour réaliser des opérations d'entretien, de modernisation et de développement des équipements. L'accent est notamment mis sur le terminal à conteneurs sud et son développement ferroviaire et fluvial.

Partenariats renforcés avec l'Université

Quelques jours après le conseil municipal de Strasbourg, le conseil de l'Eurométropole a adopté la convention-cadre de partenariat avec l'Université de Strasbourg,

le 4 octobre. « Il s'agit de mettre en visibilité et en lisibilité les nombreuses formes de partenariat nouées avec l'Université, souligne la présidente, Pia Imbs. Ce texte fait apparaître un soutien de plus de 46 millions d'euros de la part de la collectivité. » Cinq axes définissent les ambitions partagées par les signataires, qui s'engagent pour faire de l'Eurométropole un territoire favorisant les apprentissages, un territoire de recherche et d'expérimentation, un territoire mobilisé pour améliorer la santé des populations, un territoire

accueillant pour la communauté universitaire et un territoire ouvert sur le monde socio-économique et culturel. Pour y parvenir, la collectivité et l'Université travaillent par exemple à des projets de découverte des métiers, ou proposent d'enrichir les programmes de recherche grâce à des politiques publiques. « Ce texte, en vigueur pour trois ans, nous permet aussi d'envisager de futurs partenariats », insiste Caroline Zorn, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur.

→→ Lisette Gries



F. Maigrot

Davantage de conteneurs enterrés

C'est un travail mené conjointement avec les bailleurs sociaux : des conteneurs en pied d'immeubles sont peu à peu installés, pour les ordures ménagères et le tri, dans plusieurs quartiers de l'Eurométropole. Entamé en 2012,

le déploiement va s'accélérer dans les mois à venir. La suppression des bacs « permet de lutter contre l'insalubrité dans les immeubles, de réduire les erreurs de tri et d'améliorer les conditions de travail des agents de l'Eurométropole », résume Marc

Krupa, du service Collecte et valorisation des déchets.

14 SITES ÉQUIPÉS D'ICI 2025

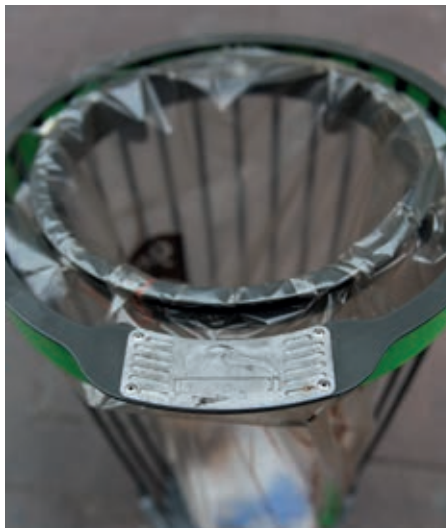
Les conteneurs sont financés à la fois par la collectivité et par les bailleurs sociaux et sont installés par les services eurométropolitains sur le domaine privé, à la faveur des projets de renouvellement urbain ou de travaux de voirie. « L'amélioration du dispositif doit être pensée à l'échelle du quartier », précise Lise Quenneville, responsable du développement des collectes pour la collectivité. Il faut en effet s'assurer d'une place suffisante en sous-sol pour enterrer des cuves de plusieurs mètres cubes, de la possibilité pour une benne à ordures ménagères de s'approcher au plus près et de la création d'un cheminement piéton. À Strasbourg, de nouveaux équipements sont en cours d'installation dans le quartier de l'Esplanade et au Neuhof. En tout, quatorze sites seront équipés d'ici à la fin de l'année 2025, ce qui portera le nombre de conteneurs à 644, profitant à plus de 25 000 habitantes et habitants. ➔ Anne Dory



Les conteneurs enterrés permettent de limiter les erreurs de tri.

EN FINIR AVEC LES MÉGOTS

Capable de polluer 500 litres d'eau à lui seul, et premier responsable de la pollution des océans : le mégot jeté au sol est un véritable fléau. L'Eurométropole entend réduire drastiquement la présence de ces déchets toxiques dans l'espace public. Accompagné par l'éco-organisme Alcome, la collectivité a installé près de 200 cendriers aux arrêts de trams et certains arrêts de bus. De plus, les corbeilles publiques sont peu à peu équipées d'éteignoirs et 40 000 cendriers de poche ont été distribués en partenariat avec la fédération des buralistes. Les 33 communes de l'Eurométropole sont toutes signataires d'un arrêté interdisant le jet de mégots dans l'espace public avec pour objectif de réduire leur présence au sol de 30% d'ici 2026. ➔ A.D.



J. Dorfel



TRANS-FRONTALIER AU QUOTIDIEN...

C'est comment, la vie quotidienne d'une famille transfrontalière ? Apparemment, pas toujours évident. Car si l'Eurométropole est transfrontalière par nature, ceux qui vivent et/ou travaillent au quotidien dans ce contexte binational rencontrent bien des difficultés. C'est la raison pour laquelle le Conseil de développement a décidé de se saisir de cette question. Plusieurs sujets ont déjà été identifiés qui feront l'objet de notre étude. La formation bilingue des enfants et l'apprentissage de l'allemand dans le cursus scolaire, l'organisation des transports publics entre les deux rives, le statut fiscal et social, et enfin l'accès aux soins. Nous avons prévu de faire d'abord un état des lieux des obstacles rencontrés par les familles concernées et d'en analyser les origines, qui peuvent être juridiques et/ou administratives, pour formuler ensuite des propositions. Si vous êtes dans cette situation de vie à cheval sur les deux rives du Rhin, n'hésitez pas à nous apporter votre témoignage pour nous aider à mieux comprendre encore vos difficultés quotidiennes. Bref, il y a du pain sur la planche pour que le caractère « euro » de notre métropole ne soit pas juste un affichage mais bien une réalité pour celles et ceux qui le vivent au quotidien. ➔ Les membres du Codev

L'Ostwaldergraben protégé des eaux polluées

La construction d'un grand bassin d'orage évitera le rejet d'eaux sales dans le cours d'eau.

Ostwald-Lingolsheim

À Lingolsheim et Ostwald, comme sur la plupart du territoire de l'Eurométropole, le réseau d'assainissement est « unitaire ». Cela signifie qu'il collecte à la fois les eaux usées et les eaux de pluie, ce qui

peut le mener à saturation en cas de fortes précipitations. Et dans ce cas, malheureusement, les eaux mélangées sont rejetées dans le milieu naturel via des déversoirs d'orage. C'est ce qui arrivait jusqu'à maintenant au détriment de l'Ostwaldergraben, un petit cours d'eau affluent de l'Ill, limitrophe des deux communes. Une situation qui est en passe d'être résolue avec la mise en service programmée en novembre au parc des Tanneries d'un ample bassin d'orage de 2300 m³, soit 42 mètres sur 21 pour 7 mètres de hauteur.

SIX AUTRES BIENTÔT LANCÉS

« En cas de pluies abondantes, il permettra de stocker les volumes qui étaient auparavant déversés dans le cours d'eau », explique Marianne Jacq, du service Aménagements structurants et hydrauliques. Nous avons posé une conduite de 1,20 mètre de diamètre entre l'ancien déversoir d'orage et le bassin. Pour le vider, des pompes



E. Cegarra

L'ouvrage retiendra les eaux d'orage avant leur renvoi vers le réseau d'assainissement.

permettront de renvoyer les eaux stockées vers le réseau d'assainissement. »

« Si le bassin venait à être rempli, les eaux décantées se déverseront via un trop-plein dans une zone de rejet végétalisée aménagée à proximité, avec des plantes sélectionnées pour leur capacité à filtrer l'eau », poursuit son collègue Loïc Brubacher, responsable d'opérations. « Nous avons planté des haies et des arbres pour compenser les coupes réalisées pour les besoins du chantier et les berges de l'Ostwaldergraben seront

retravaillées afin de créer des banquettes pour diversifier les habitats pour la faune. »

La création de ce bassin d'orage s'inscrit dans le Schéma directeur de l'assainissement, un projet de 100 millions d'euros lancé en 2012 et qui est en train de prendre de la vitesse. Neuf ouvrages ont été construits et six autres seront lancés avant fin 2025 : à Mundolsheim, pour pas moins de 5500 m³, Lampertheim, Oberschaeffolsheim, Reichstett, Wolfisheim et Geispolsheim.

→ Thomas Calinon

4 M€

C'est le coût de la construction de ce nouveau bassin d'orage, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse finançant un quart du projet.



F. Maigrot

Les 327 premiers logements du nouveau quartier sont quasiment terminés.

Coup de jeune!

Avec un écoquartier dont la première phase est en voie d'achèvement, la commune devrait à terme voir sa population, aujourd'hui vieillissante, gagner un tiers de nouveaux citoyens.

Reichstett

Envisagée dès 2011 par une délibération de la Communauté urbaine de Strasbourg (aujourd'hui l'Eurométropole), approuvée en 2013 par une autre puis retardée par la crise du covid et la hausse des prix de la construction, la zone d'aménagement concerté des Vergers de Saint-Michel, à Reichstett, sort de terre. Sur les 498 logements prévus, les 327 de la première phase, au nord-est de la rue du Général de Gaulle, sont quasi terminés. La signature, le 17 septembre, de la convention partenariale entre la présidente de l'Eurométropole, Pia Imbs, et le maire de Reichstett, Georges Schuler, justifiait une visite de terrain.

L'objectif est de pallier le vieillissement d'une population dont plus du quart dépasse les 65 ans, tout en répondant au besoin de logements dans l'Eurométropole. Avec des exigences qualitatives en termes de densité, d'environnement, de mixité sociale et en évitant l'étalement urbain.

LOGEMENTS COLLECTIFS, INTERMÉDIAIRES ET INDIVIDUELS

Les 13,5 hectares de jardins et de vergers en entrée nord du centre-ville répondaient aux critères du projet dont l'Eurométropole, maître d'ouvrage, a délégué la gestion au Crédit mutuel Aménagement foncier. Cet écoquartier révèle une diversité de bâtiments

séparés par des espaces naturels et ne dépassant pas le niveau R+4. Il comptera à terme 69% de logements collectifs, 37% d'intermédiaires et 9% d'individuels. Tous aux normes basse consommation, passifs ou à énergie positive. Avec 28% de logements sociaux, la commune n'en comptant actuellement que 12,1% au lieu des 25% exigés par l'État. Georges Schuler se félicite d'une faible densité de 35 logements par hectare, qui «*colle bien au village*», mais aussi de la préservation d'une partie des vergers dont «*les habitants pourront se servir et profiter*». Et de voir sa commune passer de 4400 à 6000 habitants dans quelques années.

➔ Gilbert Reilhac

CONCERTATION POUR LE SITE SCHUTZENBERGER

Schiltigheim

La grande brasserie de la Patrie Schutzenberger, située à proximité immédiate du centre-ville de Schiltigheim,

constitue l'un des plus grands témoins de la riche histoire brassicole de Schiltigheim, la Cité des brasseurs. Fondée en 1863, la brasserie occupe ainsi une place majeure dans l'imaginaire habitants depuis de nombreuses générations. En friche depuis 18 ans, le site dispose d'un patrimoine exceptionnel qu'il convient de préserver et de mettre en valeur. C'est en ce sens que l'Eurométropole de Strasbourg, la Ville de Schiltigheim et le groupe B&O mènent un projet de requalification de la brasserie Schutzenberger. La réalisation de ce projet est conditionnée à la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg. Une phase de concertation préalable se tiendra du 4 novembre au 6 décembre. Une réunion publique est prévue le 6 novembre, à 18h30, à la mairie de Schiltigheim, salle de l'Aquarium.

Une résidence seniors dans un lieu historique

Quoique bénéficiant d'une population plutôt jeune, Entzheim se préoccupe des aînés. Pour eux, une résidence de 20 logements devrait voir le jour en 2026 dans la cour Saint-Denis qui fut la plus grande, sinon la plus vieille ferme de la commune.

Entzheim

On en trouve la première mention en 1138 comme appartenant au prieuré de Lièpvre; elle fut détruite à la bataille d'Entzheim en 1674, rebâtie en 1688 : cette ferme avec sa cour de 80 ares fut active jusqu'en 1952 avant de périr. Mise en vente en 1997, la cour Saint-Denis devint propriété de la commune, celle-ci usant de son droit de préemption.

UN INVESTISSEMENT DE 6 MILLIONS D'EUROS

Il aura fallu encore une vingtaine d'années pour trouver un destin à cette ancienne métairie où survivent la maison d'habitation et une grande dépendance, toutes deux de style alsacien. Le lieu deviendra la résidence seniors qui manque à la commune. C'est le projet du cabinet Richter et associés qui a été retenu en 2023 au terme d'un concours. Les travaux seront menés sous la maîtrise d'ouvrage



F. Maignot

Deux nouveaux bâtiments seront construits aux côtés des deux anciens.

de la commune et l'investissement – environ 6 millions d'euros – fera l'objet d'un emprunt sur trente ans que les loyers perçus permettront de rembourser. Vingt logements de deux et trois pièces, tous traversants, seront aménagés dans deux nouveaux bâtiments,

respectueux de l'esthétique des anciens et séparés par un jardin. Des espaces collectifs, accessibles à tous, seront aménagés dans la dépendance et gérés par un animateur dont le recrutement est déjà en cours. Le destin de la demeure historique, dont la structure extérieure a été

réhabilitée, n'est pas encore déterminé. Le chantier doit débuter en cette fin d'année pour s'achever en 2026. La cour Saint-Denis, idéalement située entre le centre du village et les espaces culturels et sportifs, restera un lieu ouvert, mais interdit aux voitures. ➔ Gilbert Reilhac

UN PARC SUR L'ANCIEN SITE CADDIE

Schiltigheim

De la verdure dans une partie industrielle de la ville. Le parc Caddie a ouvert ses portes au début du mois d'août mais a été inauguré officiellement le 17 septembre. Cet espace de 4000 m² accessible depuis le 31 rue de Lattre-de-Tassigny s'inscrit dans l'ensemble immobilier Follement Schilick, une résidence installée dans la même rue. Mais le parc est ouvert à tous, et pas seulement aux habitants des logements voisins. Avec un terrain de pétanque, une centaine d'arbres ainsi que quatorze bancs, il constitue un lieu de détente au cœur de la ville. Il est ouvert tous les jours de 8 à 21 heures. ➔ L.B.



J. Dorckel



G. Engel

Plus de désherbage, place à la gestion durable.

Retour à la nature dans les cimetières

Schiltigheim

Les cimetières de Schiltigheim se rapprochent progressivement d'un milieu naturel protégé. Ensemencées en 2022, des pousses d'herbe remplacent désormais le gravier dans les allées. Un changement qui a pour effet d'attirer davantage d'abeilles et de papillons et de favoriser la biodiversité. Faire disparaître le gravier facilite également l'infiltration des eaux de pluie. Enfin, les agents communaux, libérés de la tâche ardue et répétitive du désherbage, se consacrent aujourd'hui à d'autres missions plus essentielles. La Ville de Schiltigheim va encore plus loin dans sa conception durable des cimetières, avec une forêt sanctuaire au cimetière ouest. Une parcelle d'un demi-hectare est réservée à l'inhumation d'urnes contenant les cendres

des défunts. Chaque arbre peut accueillir jusqu'à huit concessions familiales, de quatre urnes chacune. L'entretien de la parcelle est limité au strict nécessaire pour permettre le développement d'un écosystème au fil des années.

UNE INHUMATION PLUS JUSTE

Un autre changement majeur concerne ce que l'on appelait historiquement les « carrés des indigents », des zones spécifiques des cimetières réservées aux personnes sans ressources suffisantes pour acquérir une sépulture. Une discrimination que la commune de Schiltigheim a souhaité voir disparaître au profit d'une pratique plus juste. Ces défunts sont depuis début 2024 inhumés parmi les autres, sans tenir compte de leur statut, afin de donner les mêmes droits à toutes et tous, et ce jusque dans la mort. ➔ *Mélanie Jehl*

Le P3 Wilson rénové rouvre ses 1000 places

Strasbourg

Mieux grâce à une reprise des façades et à la percée d'un atrium central, équipé de panneaux photovoltaïques, adapté aux usages actuels : le parking P3 Wilson, géré par Parcus, a été inauguré le 15 octobre. Outre les 977 places pour voitures, des arceaux pour 115 bicyclettes, des places pour vélo-cargos et 48 bornes de recharge électrique enrichissent l'offre de stationnement dans cet ouvrage accolé aux Halles.

ÉCRANS SNCF

Le designer Ruedi Baur, qui a travaillé aux côtés des architectes de l'agence Lama, a imaginé faire de ce parking « une école de la couleur ». Cette ambition, déclinée via la signalétique, s'incarne notamment dans les poutres laissées apparentes au cœur de l'atrium : leurs couvertines métalliques composent une palette de tons vifs. « Ce parking, qui entre dans le dispositif Résipark, offre des solutions pratiques tant aux Strasbourgeoises et aux Strasbourgeois qu'aux personnes venant en visite »,

souligne Jeanne Barseghian, la maire de Strasbourg. Des écrans SNCF installés aux sorties, ainsi que la proximité des stations de bus, de tram et de car facilitent les déplacements depuis cet ouvrage. Enfin, des services innovants, comme le prêt de poussettes, l'accès gratuit à des toilettes ou encore une consigne à bagages, sont également proposés.

➔ *Lisette Gries*

LES HALLES EN MUTATION

Les travaux du secteur Halles-Sébastopol ont démarré cet été par une phase d'interventions sur les réseaux, avant de passer aux aménagements dès le mois de novembre. L'objectif : redistribuer les espaces pour les différents usages. L'accès aux différents parkings sera modifié, une piste cyclable bidirectionnelle sera créée sur 650 mètres et 65 arbres seront plantés. Le chantier doit s'achever fin 2025.

EN SAVOIR PLUS

STRASBOURG.EU/CHANTIER-SECTEUR-HALLES



J. Derkiel

115 emplacements pour vélos et 48 bornes de recharge complètent l'offre.

LE CONSEIL DES ENFANTS ACCUEILLE DE NOUVEAUX MEMBRES

Eschau

Comme chaque année, le Conseil des enfants a été renouvelé pour moitié, avec l'arrivée

de six élèves de CM1 élus pour deux ans. Ils et elles rejoignent donc leurs six camarades de CM2. À leur agenda : la cérémonie du 11-Novembre, le sauvetage de batraciens, mais aussi deux réunions par mois. « L'an dernier, le Conseil des enfants a organisé des Olympiades, une autre année, une action avait été menée avec les Restos du cœur... nous sommes à leur écoute », s'enthousiasme Denis Herr, élu municipal et professeur des écoles.

JULES-VERNE NUMÉRIQUE

Niederhausbergen

La municipalité a décidé de doter le groupe scolaire Jules-Verne d'une nouvelle classe numérique, composée de quatorze ordinateurs pour un montant de 11 400€.

L'ensemble des classes pourra profiter de cet équipement, qui a été présenté lors de la rentrée. Dès la maternelle, les enfants peuvent réaliser quelques exercices sur un ordinateur, comme chercher les lettres de leur prénom sur un clavier. Les classes de l'école élémentaire peuvent utiliser l'ordinateur en français, mathématiques ou encore pour réaliser des recherches.

Résidence sociale adaptée aux séniors

Bischheim

Début octobre, 72 logements de qualité et adaptés aux séniors ont ouvert leurs portes à Bischheim, sur l'ancien site

Métausel. Tous sont intégrés à la résidence du Parc, située à seulement cinq minutes

à pied de la station de tram Pont Phario. Construite par le bailleur Alsace Habitat mais gérée par le Centre communal d'action sociale, celle-ci s'adresse aux séniors aux revenus modestes. Certaines personnes âgées de la commune rencontrent effectivement d'importantes

difficultés financières, limitant leur accès au parc privé. Cette résidence sociale, accessible selon des critères de conditions de ressources et d'autonomie, leur donne ainsi la possibilité de vivre dans un logement adapté. En effet, ces logements, allant du T1 au T3, sont équipés de volets roulants électriques, de douches à l'italienne et de toilettes suspendues à hauteur réglable. Au niveau des communs, les résidents peuvent profiter de parkings privatisés, d'une lingerie partagée ainsi que d'un espace végétalisé.

RESTAURANT OUVERT À TOUS

Mais ce qui permet d'être en lien avec le quartier, c'est bien son espace collectif de restauration accessible à tous. Outre son aspect pratique, il permet la rencontre entre différents publics et lutte ainsi contre l'isolement. La résidence du Parc répond ainsi à plusieurs enjeux : l'inclusion sociale, l'accompagnement de l'autonomie des séniors et l'ouverture sur le quartier.

➔ Mélanie Jehl



Les logements sont accessibles sous conditions de ressources.

G. Engel

TENNIS VERT

La Wantzenau

Construit en 1989, le bâtiment abritant les courts de tennis couverts a été entièrement rénové par la commune. Son isolation a été renforcée tandis que sa structure a été consolidée par l'apport de 60 m³ de bois de charpente, matériau durable et écologique. L'ensemble

de l'éclairage existant a été remplacé par des leds, moins énergivores. Les panneaux photovoltaïques disposés sur le toit couvrent désormais 49% de la consommation électrique du bâtiment. Et pour la touche esthétique, les façades ont été transformées par l'installation de bardages en bois. « Cette réhabilitation et ces installations complètement modernisées et durables sont un nouvel outil au service du Tennis Club de La Wantzenau », commente la maire, Michèle Kannengieser. ➔ T.C.



DR

Un relais petite enfance pour six communes

Parents et assistantes maternelles peuvent y trouver informations et formations.

Ouest

C'est un manque désormais comblé. En septembre, un relais petite enfance (RPE) a ouvert à Achenheim à destination des enfants, parents et assistantes maternelles de la commune mais aussi de Breuschwickersheim, Oberschaeffolsheim, Hangenbieten, Osthoffen et Kolbsheim. Financé par la Caf, le relais est installé dans les locaux flambant neuf du périscolaire et comprend une salle d'activité et un bureau de permanence. Des ateliers d'éveil y sont proposés chaque lundi, dont certains en partenariat avec la bibliothèque d'Achenheim, réunissant une quinzaine d'enfants.

« Lors des permanences, je reçois les parents à la

recherche d'un mode de garde, j'aide à la rédaction des contrats et je fais également du soutien à la parentalité », explique Julie Dingeldein, responsable du RPE. Ici, les assistantes maternelles, en activité ou en devenir, peuvent trouver des informations sur les contrats,

un accompagnement de leur pratique professionnelle et des formations en soirée. En tout, 60 assistantes maternelles agréées sont installées sur les six communes, une quinzaine d'entre elles fréquentent déjà le RPE.

➔ Anne Dory



Des ateliers d'éveil sont organisés chaque lundi.

Des créations du plan Vélo

Strasbourg

Pour assurer une liaison sécurisée et permettre aux usagers de deux-roues de pouvoir traverser le quartier



J. Dorfel

de Cronenbourg d'est en ouest, l'Eurométropole de Strasbourg a entrepris mi-octobre des travaux pour la création d'aménagements cyclables légers. Inscrits au plan Vélo, ces deux projets d'aménagements vont s'étendre jusqu'à fin décembre dans le quartier strasbourgeois. Rue de Berstett, ils prévoient la création d'une piste cyclable bi-directionnelle de 600 mètres en site propre pour assurer la liaison entre les axes majeurs que sont les routes

d'Oberhausbergen et de Mittelhausbergen. Route de Mittelhausbergen, c'est la réalisation de bandes cyclables uni-directionnelles qui est programmée. Implantées de chaque côté de la chaussée, elles s'étendront sur 500 mètres entre la rue du Rieth et la voie ferrée. Grâce à ces aménagements qui profiteront aussi aux cyclistes des communes de l'ouest, l'Eurométropole poursuit son ambition de développer l'usage des mobilités actives dans toute l'agglomération. ➔ r.c.

TRANSPORTS POUR SÉNIORS

Vendenheim

La commune de Vendenheim a lancé mi-septembre un nouveau service de transport à la demande (TAD) à destination de


ses habitants âgés de plus de 70 ans. Une solution de déplacement pratique pour se rendre chez les professionnels de santé, dans les commerces, chez le coiffeur ou chez des amis, exclusivement à Vendenheim. Disponible quatre jours par semaine, le service est assuré par des conducteurs bénévoles, au volant d'un véhicule électrique. La course doit être réservée la veille du déplacement, auprès de la mairie.

COMMÉMORATION COMMUNE

Lipsheim-Fegersheim

Depuis plusieurs mois, partout en France, des événements sont organisés pour célébrer les 80 ans de la Libération. Les communes de l'Eurométropole s'y sont préparées elles aussi. Parfois

conjointement, comme à Lipsheim et à Fegersheim. Le 24 novembre prochain, les deux villes prévoient un défilé de véhicules blindés et une commémoration commune, place de la gare à Lipsheim. Le cortège partira du monument aux morts de Fegersheim à 9h45. Une chorale d'enfants, accompagnée de l'Harmonie de Lipsheim, y chantera la *Marseillaise* et le *Chant des Parisiens*. Un repas sera également proposé à l'espace culturel et sportif de Lipsheim avant le bal de la Libération.



Des solutions pour se loger

L'Eurométropole déploie toute une palette de mesures pour répondre à la crise du secteur de l'habitat, public comme privé.

Il y a d'abord un facteur démographique : un pic des naissances dans les années 2000 qui, associé au vieillissement de la population et à l'augmentation des divorces et séparations, génère une hausse du nombre de ménages de près de 12% entre 2010 et 2021 dans l'Eurométropole. Il y a aussi un volume de constructions insuffisant entre 1995 et 2009 qui a créé un

déséquilibre entre l'offre et la demande. Il y a ensuite l'impact du développement du tourisme qui a fait croître la part des résidences secondaires et logements occasionnels de 1,5% du parc en 2010 à 3,6% en 2021. Il y a enfin, plus récemment, un renchérissement des taux des prêts immobiliers – passés en moyenne de 1% en 2021 à 3,80% en 2024 –, qui a bloqué dans le parc locatif des ménages désireux

d'accéder à la propriété. Autant de mouvements qui ont convergé pour créer une situation de crise du logement qui touche le territoire de l'Eurométropole, au même titre que le reste de la France, voire de l'Europe. Concrètement, le blocage du parcours résidentiel classique se traduit par une baisse des prix et du nombre de ventes, dans l'immobilier ancien surtout, mais aussi par une tension forte sur le marché



J. Dorhel

locatif, privé comme public. Pour y répondre, la collectivité se saisit de tous les leviers à sa disposition, avec dans le viseur « *un habitat de qualité, adapté à l'urgence climatique et abordable pour tout le monde* », énonce Suzanne Brolly, vice-présidente de l'Eurométropole chargée de la politique de l'habitat.

SOUTENIR LES PROPRIÉTAIRES POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE...

En décembre dernier, le conseil de l'Eurométropole a ainsi adopté un dispositif de soutien à la réhabilitation énergétique du parc privé. Articulé avec les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Ma Prime rénov) et de la Région Grand Est (Climaxion), il permet d'accompagner les propriétaires, occupants ou bailleurs, individuels ou en copropriété, à chaque étape du projet depuis les études jusqu'aux travaux. Modulé selon le niveau de ressources des ménages et l'ambition de la rénovation thermique, le concours de la collectivité peut couvrir jusqu'à 15% du montant de l'opération. Un coup de pouce bienvenu à l'heure où entre en vigueur l'interdiction de louer les logements mal classés en terme de performance énergétique. « *Au-delà de l'aide financière, le dispositif s'avère intéressant pour les propriétaires, parfois âgés, qui renoncent par crainte de la complexité et que la collectivité et l'Agence du climat peuvent aussi assister dans leurs démarches fiscales, patrimoniales et de gestion locative* », souligne-t-on, au service de l'Habitat de l'Eurométropole.

...ET POUR LA LOCATION

Les particuliers peuvent aussi être accompagnés dans la voie du conventionnement, qui majore les subventions et les avantages fiscaux des propriétaires bailleurs, en

échange du plafonnement des loyers pendant six ans. Rebaptisé Loc'Avantages, ce dispositif, gagnant pour les propriétaires, l'est aussi pour les ménages modestes à qui il permet d'accéder à des logements de qualité à des prix abordables. Dans le même esprit, la collectivité propose de sécuriser la mise en relation entre propriétaires et locataires, avec la plateforme d'intermédiation locative Fac'il, mise en place en 2020. Un outil qui, en rassurant les propriétaires, permet de remettre sur le marché locatif des logements vacants dont le nombre est estimé à 3700 sur l'Eurométropole. Car même si cela prend du temps, agir sur le parc ancien est toujours plus rapide que construire. Sans compter que cela s'avère bénéfique pour la planète en limitant l'artificialisation des sols et les émissions de gaz à effet de serre. La première a en être convaincue, c'est la collectivité qui joue son rôle de propriétaire responsable : des logements du patrimoine de la Ville et de l'Eurométropole seront bientôt confiés, via des baux à réhabilitation, à un opérateur qui les proposera, après rénovation, en habitat social. Environ 240 logements pourront ainsi rejoindre le marché locatif.

RÉGULER LES MEUBLÉS TOURISTIQUES

Augmenter l'offre locative pérenne, c'est aussi l'objectif de la mesure, entrée en vigueur le 1^{er} octobre, visant les meublés de tourisme, dont le nombre a quasiment triplé en dix ans. Tout propriétaire bailleur qui souhaite transformer un logement en

2,1
personnes
par foyer

aujourd'hui contre plus de 3 dans les années 1970 : la baisse de la taille moyenne des ménages explique l'augmentation de leur nombre, et donc de la demande en logements.

62%
des ménages

de l'Eurométropole sont éligibles à un logement social.

Location interdite :

à partir du

1^{er} janvier 2025

les logements classés G en terme de diagnostic de performance énergétique (DPE) ne pourront plus être loués. La mesure sera étendue aux F en 2028 et aux E en 2034.

95%

Le soutien cumulé des aides de l'État, de la Région et de l'Eurométropole peut couvrir l'essentiel de l'opération de rénovation thermique du logement d'un propriétaire aux ressources très modestes.

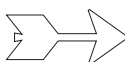
120

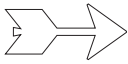
jours par an

C'est le seuil au-delà duquel la location de courte durée d'un logement devient une activité économique, soumise à autorisation préalable.

Plus d'infos sur les dispositifs

- ✓ strasbourg.eu/logement
- ✓ agenceduclimat-strasbourg.eu
03 69 24 82 82
- ✓ adil67.org
- ✓ strasbourg.eu/accesion-a-la-propriete
- ✓ strasbourg.eu/demande-logement-social





location touristique doit en obtenir l'autorisation via une demande de changement d'usage. Celle-ci est accordée sans compensation aux personnes physiques pour un seul logement et pour six ans, sauf si le logement est situé dans le centre-ville élargi : dans ce cas, une compensation est désormais requise. Comme pour les deuxièmes demandes et pour les personnes morales, le règlement municipal prévoit que le changement d'affectation d'un logement soit compensé par l'arrivée sur le marché d'un autre, qu'il s'agisse d'un bien du même propriétaire ou du local d'un tiers. « Notre cible, ce n'est pas le particulier qui loue 30 jours par an, commente Suzanne Brolly. Ce sont les investisseurs qui détournent des logements de leur usage premier. »

AIDES EXCEPTIONNELLES AUX BAILLEURS SOCIAUX

Desserrer les tensions sur le marché locatif privé s'avère d'autant plus important que le parc locatif social sature : aggravée par la paupérisation des ménages, la demande ne cesse de croître, passant de 22 000 en 2019 à 30 000 en août dernier. « Notre objectif prioritaire, c'est de développer une offre locative sociale de qualité, précise Suzanne Brolly.

3200
logements
par an

dont 400 en accession abordable à la propriété. Depuis 2009, les objectifs des programmes locaux de l'habitat successifs ont été tenus.

20%
des ménages
sont locataires
du parc social,
40% du parc privé
et 40% propriétaires.

Cela passe par un soutien à la construction : le vote en décembre 2023 d'une aide exceptionnelle de 13,4 millions d'euros aux bailleurs sociaux en est une illustration. » Cela passe aussi par l'accompagnement de leurs efforts de rénovation thermique, avec une participation médiane augmentée à 3610 euros par logement.

SIMPLIFICATION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

« Et comme il ne s'agit pas seulement d'agir sur l'offre mais aussi d'accompagner la demande, le conseil de l'Eurométropole a adopté en juin le deuxième Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logement social qui vise à simplifier les démarches et rendre plus transparents les critères d'attribution », poursuit l'élue. Ce plan a déjà permis la création d'un réseau baptisé Ma demande de logement social. Celui-ci regroupe 47 organisations et 77 lieux d'accueil, qui s'engagent pour diffuser une meilleure information aux demandeurs. La deuxième avancée de ce plan concerne la création d'un guide pratique rédigé en français simplifié selon la méthode Facile à lire et à comprendre (Falc). Deux façons de fluidifier le parcours des usagers du parc social, avant que de pouvoir, peut-être, les orienter vers le parc privé ou vers l'accession à la propriété. ●

→ Stéphanie Peurière



En zone tendue, le bail réel solidaire permet de gommer le coût du foncier.

Des propriétés abordables

Des dispositifs existent pour acquérir une résidence principale sous conditions de revenus.

Devenir propriétaire, un rêve impossible ? Pas forcément, puisque plusieurs chemins sont possibles pour les ménages aux ressources limitées qui peuvent bénéficier d'un coup de pouce de la puissance publique. TVA réduite, prêt social location-accession (PSLA) ou encore bail réel solidaire (BRS) en sont des exemples. Après six ans de possession d'un bien acquis en PSLA, les conditions peuvent être levées, menant parfois à de la spéculation. Le BRS évite cet écueil avec un foncier qui reste maîtrisé. « Parmi les dispositifs d'accession abordable à la propriété, nous privilégions le BRS, qui assure au mieux qu'il n'y ait pas de détournement », valide Suzanne Brolly, vice-présidente de l'Eurométropole en charge de l'habitat. Concrètement,

des promoteurs construisent des logements, vendus à des particuliers sous conditions de revenus, sur des terrains qui restent propriété des organismes fonciers solidaires (OFS) qui les ont acquis au départ, souvent auprès des collectivités ou de leurs opérateurs. Les nouveaux propriétaires ne détiennent que le bâti et versent une redevance mensuelle aux OFS pour l'occupation du sol.

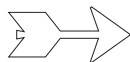
ÉVITER LA SPÉCULATION

Co-fondée par le bailleur social Habitat de l'III, la Coopérative foncière est le premier OFS dans l'Eurométropole à avoir construit 25 logements en BRS, dès 2022, à Illkirch-Graffenstaden. Depuis, elle en compte 220 en projet ou en réalisation. Dans l'agglomération, l'Organisme foncier solidaire d'Alsace



E. Cegarra

preneur, Éric Hartweg estime « qu'il faut encore faire de la pédagogie car le dispositif est récent ». De fait, Adeline Campesato ne le connaissait pas il y a encore quelques mois. « J'ai découvert le concept en juin à travers une émission de télé. Je me suis renseignée auprès du promoteur qui disposait encore d'un logement à vendre dans la résidence. C'est allé très vite, j'ai acheté dans du neuf avec les délais d'une vente dans l'ancien. J'ai signé durant l'été et emménagé fin septembre », se souvient la jeune femme, qui doit encore déballer quelques cartons pour agrémenter son 56 m².



(OFSA) déploie lui aussi ce type de solutions et recense une centaine d'opérations livrées ou en construction. Fondée en 2020, cette société coopérative accueille notamment la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg parmi ses sociétaires.

« Pour quelqu'un qui veut spéculer, le BRS n'est pas le bon produit car la revente est réglementée, il faut en faire sa résidence principale tout en versant une redevance mensuelle à l'organisme, de l'ordre d'un à deux euros du mètre carré », détaille Éric Hartweg, directeur général de l'OFSA. Pour soutenir et développer ce dispositif, le conseil de l'Eurométropole a adopté en octobre le principe d'une prise en garantie des emprunts souscrits par les OFS pour le financement des opérations en BRS. À Strasbourg, le promoteur Pierres et Territoires, travaillant avec l'OFSA, a livré cet été sa première résidence en BRS dans le quartier Starlette, au cœur du projet urbain Deux-Rives. Si les 34 lots ont trouvé

FILET DE SÉCURITÉ

L'appartement d'Adeline Campesato lui a coûté 180 000 euros, soit « une économie globale de 30% sur le prix d'achat », avec des charges de copropriété et une redevance mensuelle versée à l'OFSA raisonnables, un bon diagnostic de performance énergétique et des matériaux de qualité. Ce qui rassure la nouvelle propriétaire, c'est également l'appui d'un organisme foncier solidaire, vu comme « un filet de sécurité »: en cas de coup dur, celui-ci peut en effet racheter le bien et garantir un relogement en locatif. Conseillère en prévention des risques professionnels, Adeline Campesato prospectait depuis plus de deux ans sur un marché en tension. Aujourd'hui, elle souhaite lever les a priori sur l'image potentiellement négative associée à ce type de bail: « Dans la copropriété, nous venons de tous les horizons, du couple de quarantennaires avec enfants aux retraités voulant se rapprocher de la ville en passant par de jeunes ingénieurs. »

➔ Lucie Dupin

Des toits pour les étudiants



P. Stirnweis

30% des étudiants boursiers se voient attribuer un hébergement dans le parc du Crous.

« La course commence dès les admissions sur Parcoursup en juin », rappelle Jérémy Darenne, premier vice-président de l'association étudiante Afges. En partenariat avec l'Eurométropole et l'Université, l'association fournit toutes les infos utiles et propose des hébergements temporaires aux étudiants malchanceux, avec le soutien financier de la collectivité notamment. Avec près de 70 000 étudiants, l'Eurométropole est un des pôles universitaires les plus attractifs de France et, d'après l'Observatoire territorial du logement étudiant, 80% d'entre eux se logent dans le parc privé locatif. Là, leurs recherches se trouvent confrontées à d'autres usages, tels que les meublés de tourisme. Si bien qu'une offre spécifique s'est développée, celle des résidences étudiantes privées portées par des promoteurs immobiliers. Entre 2017 et 2023, ceux-ci ont ainsi construit près de 500 logements. De plus, des bailleurs sociaux ont aussi créé des résidences

étudiantes avec un total de 662 logements. Le Crous propose quant à lui 4950 logements dans l'agglomération. « L'accès à notre parc se fait sur critères sociaux, le dossier est plus simple que pour un bailleur privé », explique Sophie Roussel, directrice générale du Crous à Strasbourg.

UN PROJET PLACE D'ISLANDE

Depuis dix ans, l'organisme a réhabilité la majorité de ses treize résidences sur le territoire. Les récentes rénovations des résidences Paul-Appell et de la Somme ont permis la création d'une soixantaine de logements supplémentaires, en optimisant les espaces. À Strasbourg, l'ouverture d'une résidence de 500 logements, soutenue, entre autres, par l'Eurométropole à hauteur de 4 millions d'euros, est prévue en 2028 place d'Islande. 150 logements seront également construits à partir de 2030 sur le campus de l'Hôpital civil. Enfin, le Crous souhaite aussi travailler avec des bailleurs sociaux pour étoffer son offre.

➔ Lucie Dupin

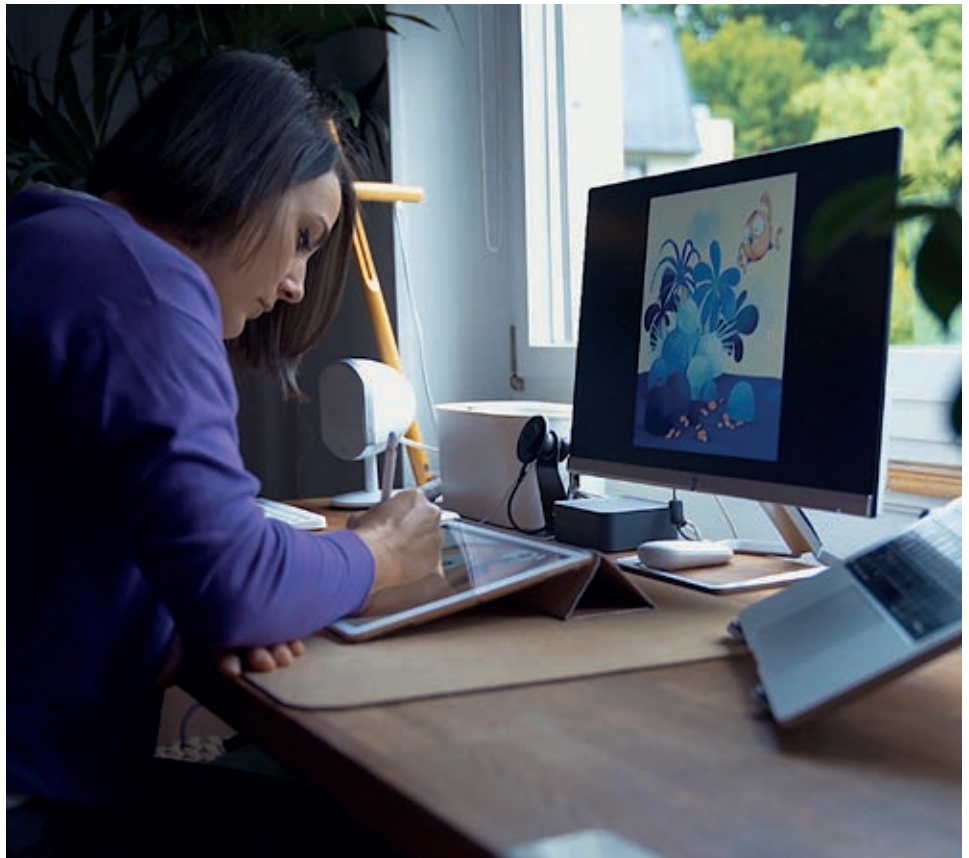
Concurrencer les écrans par le livre

Des Strasbourgeois•es ont imaginé un ouvrage jeunesse sonore et interactif qui s'adapte directement à la lecture à voix haute.

On dit parfois que la lecture est un voyage, et la toute jeune collection Tadam! en est la confirmation. Le studio de production Les Indépendants et les éditions Candide ont donné vie au premier ouvrage d'une série de livres sonores qui interagissent directement avec la voix. « *Il suffit d'activer l'interface sur le téléphone, de le connecter à une enceinte, de le mettre un peu en retrait et de commencer à lire.*

La construction sonore se passe au rythme du récit », explique Robin Pfrimmer, co-auteur du premier ouvrage et coordinateur du projet qui a impliqué notamment l'illustratrice strasbourgeoise Missy, des compositeurs et des développeurs. C'est l'appel à projets Tango & Scan, le dispositif de l'Eurométropole pour soutenir l'économie créative, qui les a poussés à se lancer et à imaginer le premier opus de la collection, *L'Odyssée d'Eli*. Lors de la lecture, prononcer le mot « tonnerre » suffit à déclencher les éléments et sept thèmes musicaux accompagnent les aventures du petit volatile, héros du récit. « *Le livre jeunesse est un univers qui m'a toujours animée et inspirée. Et je savais que je voulais imaginer une histoire autour de cet oiseau qui existait déjà dans mes illustrations*, précise Missy qui, en plus des dessins, co-écrit le texte. *C'était un petit défi, j'ai dû chercher une autre manière de coloriser, cela s'éloigne de ce que j'ai l'habitude de faire.* »

Pas question, ici, de se passer du livre qui reste l'objet



L'illustratrice Missy est co-auteur de L'Odyssée d'Eli.

central. « *Nous tenons au support physique, au fait de toucher le papier, de tourner les pages, mais nous proposons de l'augmenter par le son avec une dimension interactive* », ajoute Robin Pfrimmer.

BIENTÔT UNE APPLI

L'accompagnement sonore s'adapte au rythme de chacune et chacun, et les enfants qui ont plaisir à écouter plusieurs fois la même page pourront retrouver l'ambiance musicale à chaque

nouvelle lecture.

Le livre interactif s'adresse à des enfants de 2 à 6 ans. Il a été intégralement développé à Strasbourg et est hébergé sur des serveurs français. L'interface laissera bientôt place à une application, en cours de développement, que les parents pourront télécharger sur leur smartphone.

Une fois que cela sera fait, les dessins animés auront un concurrent de choix pour inviter les enfants à se plonger dans un univers imaginaire.

➔ Anne Dory

La Collection Tadam! est lauréate 2024 de Tango & Scan et bénéficie ainsi d'une dotation de 20 000 euros. Porté par l'association Accro, ce dispositif de soutien à l'économie créative a déjà accompagné plus de 300 projets, développés sur le territoire de l'Eurométropole, depuis 2012.



Amfree commercialise l'impression 3D métal clé en main

Avec son imprimante 3D, la start-up veut faciliter la fabrication et la réparation de pièces métalliques de grandes dimensions pour l'industrie.

La jeune société innovante Amfree, lancée durant l'été 2023, commercialise l'impression 3D métal depuis le mois de septembre. Située dans le Parc d'innovation, à Illkirch-Graffenstaden, Amfree exploite les résultats d'un programme de recherche et développement coordonné par la société bourguignonne Arepam et par Irepa Laser dont elle est issue. Ce centre de ressources technologiques, implanté depuis 40 ans à Illkirch-Graffenstaden, a en effet développé une ligne pilote hybride avec ses partenaires et le soutien de Bpifrance et de la Région

Grand Est. Amfree espère devenir une référence sur le marché européen dans les domaines de l'énergie, de l'aérospatial, de la défense ou encore de l'industrie. « *Notre technologie laser brevetée permet de fondre des fils de soudage pour créer, couche après couche, des pièces en métal mesurant jusqu'à 5 mètres. La particularité réside dans sa productivité, jusqu'à 20 fois plus rapide que les autres technologies laser* », détaille Nicolas Villedary, cofondateur et directeur général.

SIMPLICITÉ D'USAGE

Réparation de pièces, fabrication de prototypes à

haute valeur ajoutée ou de pièces unitaires... Les applications sont larges pour séduire les industriels. Avec sa machine, Amfree mise ainsi sur la simplicité d'usage et sur la production locale en circuit court pour s'affranchir de la dépendance à des fournisseurs internationaux, « *avec une réduction des délais de fabrication, des coûts de transport et d'énergie* », précise Nicolas Villedary. Le dirigeant insiste : « *L'impression 3D métal n'a pas vocation à remplacer l'usinage réalisé dans les forges et les fonderies.* » Il s'agit en revanche d'un outil complémentaire que les

opérateurs peuvent prendre en main facilement. « *Nous sommes en phase de déploiement de l'intelligence artificielle dans nos machines, un atout en matière de maîtrise de la qualité* », complète Clément Knittel, responsable commercial. D'ici la fin d'année, la start-up, qui emploie cinq personnes, espère boucler une levée de fonds de 2,5 millions d'euros auprès de fonds d'investissement et d'industriels pour accélérer son développement. En 2025, la structure prévoit de doubler ses effectifs. ➔ Lucie Dupin



Amfree est capable de fabriquer des pièces à la demande, comme cette sphère conçue en deux jours.

Uzaje s'installe au Port du Rhin

Après Paris et Avignon, l'entreprise de l'économie sociale et solidaire ouvre un site de lavage de contenants alimentaires à Strasbourg.

Réemployer plutôt que jeter, Uzaje en a fait son credo. Le centre qui vient d'ouvrir dans la zone industrielle des Ports de Strasbourg est équipé pour laver les contenants de la restauration collective ou commerciale et de l'industrie agroalimentaire. Il se veut même européen. L'idée est en effet « de bénéficier de sa situation géographique pour toucher également le marché allemand », précise Emmanuel Auberger, président-fondateur d'Uzaje, dont le siège social est situé en Île-de-France. Créée il y a cinq ans, cette structure est agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale et emploie des personnes en insertion. Uzaje compte déjà deux autres centres de lavage, en Seine-Saint-Denis et à Avignon. À Strasbourg, la société va passer à l'échelle supérieure en industrialisant son activité. Pour cela, l'entreprise a installé, sur 4000 m², deux lignes de lavage de contenants réemployables et de bouteilles en verre, une machine brevetée pour gratter les étiquettes et un robot pour repalettiser les bouteilles. L'aménagement et l'équipement ont nécessité un investissement de 3,5 millions d'euros, dont 1,7 million a été subventionné par l'Ademe.

MARCHÉ DE NOËL ET STADE DE LA MEINAU

Ces machines sont capables de traiter trois matériaux : l'inox, le plastique et le verre. Actuellement, la principale activité, lancée



E. Oegarra

depuis septembre, consiste à laver les bacs en inox de transport de plats entre les cuisines centrales de prestataires de restauration et plusieurs cantines scolaires de Strasbourg. Uzaje mise également sur l'intérêt des traiteurs, des marques locales de l'agroalimentaire, d'associations et de collectivités œuvrant pour le réemploi, ainsi que de clients allemands devant traiter des bouteilles de cosmétiques en plastique et des bouteilles d'huile d'olive en verre. L'entreprise souhaite aussi travailler sur le lavage des contenants alimentaires utilisés sur le marché de Noël et lors des matchs au stade de la Meinau. Emmanuel Auberger souligne qu'à Strasbourg, « l'objectif est de traiter, à terme, 100 millions d'unités d'emballage par an en employant 40 personnes ». Pour être rentable, d'ici deux ans, ce centre devra en traiter 20 à 30 millions par an.

➔ Lucie Dupin

L'EUROPE ENCOURAGE LE RÉEMPLOI

En avril 2024, le Parlement européen a adopté un règlement dans le but de réduire, réutiliser et recycler les emballages. Entre autres mesures, les distributeurs de boissons et de plats à emporter devront proposer, d'ici à 2030, 10% de leurs produits dans un emballage réutilisable.

Créer sa boîte au collège

Pour valoriser les talents par l'expérience, l'association Entreprendre pour apprendre informe et accompagne les jeunes de 14 à 25 ans dans la création de mini-entreprises.

« **C'**est quoi une mini-entreprise ? », lance Jade Ducroq, coordinatrice en Alsace d'EPA Grand Est, l'association Entreprendre pour apprendre, devant une douzaine de collégiennes et collégiens du collège Le Ried à Bischheim. C'est par cette entrée en matière que cette classe de 3^e Segpa découvre le projet qu'elle va mener durant l'année scolaire aux côtés de leurs professeurs Marie Deruche et Lauréline L'Hotellier et de Ketty Kpoussa, référente d'EPA. L'association accompagne les 14-25 ans dans la création de ces structures particulières. « On parle de mini-entreprise car vous êtes jeunes et car la société que vous allez créer va durer le temps d'une année scolaire. Cela va être votre challenge », détaillent Jade Ducroq et Ketty Kpoussa. « On s'en sent capables », répond spontanément le jeune Enes. « On nous fait confiance, on est en Segpa, donc en filière professionnelle », complète Aurélie, une autre élève. Et c'est effectivement ce qu'a pensé Marie Deruche, enseignante en vente, distribution logistique et économie-gestion lorsqu'elle a souhaité inscrire sa classe à ce programme : « On se lance dans cette aventure car cela correspond aux attendus de la matière que j'enseigne et que les élèves sont valorisés. »

Ces entrepreneurs en herbe vont devoir monter le projet de A à Z, de l'idée à la réalisation en passant par la vente, la gestion des coûts et des bénéfices. Avec une

condition : « Que l'objet soit réaliste, rentable, original, qu'il réponde à un besoin et qu'il soit faisable au sein de l'établissement scolaire », insiste Jade Ducroq.

VENTE AU SEIN DES HALLES

Lors des éditions précédentes, les mini-entreprises ont par exemple créé des applis, des jeux de société, des livres de cuisine, etc. « C'est très varié, souvent avec un aspect inclusif », souligne Ketty Kpoussa. La classe sera également accompagnée

ponctuellement par un « mentor », Clément Berthet. Le dirigeant de l'entreprise locale Mobileo a souhaité s'impliquer auprès d'EPA « pour aider les jeunes à se responsabiliser et à se prendre en main ». L'une de leurs épreuves passera par la vente de leur produit, prévue en mars sur un stand installé dans le centre commercial des Halles, à Strasbourg. Pour clôturer l'année, le festival des mini-entreprises rassemblera 600 jeunes à Eschau en mai prochain.

→ Lucie Dupin

Cette aventure correspond aux attendus de ma matière et valorise les élèves

Marie Deruche

professeure de vente et éco-gestion

1965
Les mini-entreprises arrivent en France après avoir été développées aux États-Unis au début du XX^e siècle par le réseau Junior Achievement Worldwide.

2010
Création d'EPA dans l'académie de Strasbourg.

36
mini-entreprises ont été créées dans l'Eurométropole durant l'année scolaire 2023-2024.



E.Cegarra

La mini-entreprise devra reverser 20 % des revenus qu'elle aura tiré de ses ventes à une association de son choix.

Ciné: un tremplin pour les projets

L'aide au concept des œuvres cinématographiques et audiovisuelles, attribuée par l'Eurométropole à une vingtaine de projets par an, a été pensée comme un parcours professionnalisant.

UNE AIDE PÉRENNISÉE

L'Eurométropole alloue 60 000 euros par an à une vingtaine de projets soutenus dans le cadre de l'aide au concept des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Les bénéficiaires sont libres d'utiliser leur bourse comme il leur sied, mais doivent en justifier. Les prochains lauréats seront annoncés au printemps 2025.

Difficile d'imaginer meilleur lieu pour réunir à l'heure du déjeuner les dix bénéficiaires de la troisième promotion de l'aide au concept « ciné », attribuée par l'Eurométropole. C'est en effet au Bardu, le restaurant du cinéma le Cosmos, que les liens se créent au-dessus des assiettes. Les dix lauréates et lauréats viennent d'horizons variés : si une partie travaille déjà dans le secteur audiovisuel, d'autres ont des métiers sans rapport avec le grand écran, étudient ou traversent

une période de chômage. « Notre objectif est de les accompagner dans un parcours de professionnalisation », explique Aurélie Réveillaud, chargée du suivi des œuvres à l'Eurométropole. Outre une bourse d'environ 3000 euros, nous proposons aussi un programme de tutorat individuel et collectif avec des professionnels du secteur. » Cette journée collective de septembre s'inscrit dans ce calendrier. Avant et après la pause déjeuner, les deux

petits groupes (documentaire et fiction) ont planché à la fois sur des grands principes d'écriture et sur leurs différents projets, sous l'œil bienveillant de la scénariste Cécile Polard et du réalisateur documentaire Pierre Toussaint.

TROUVER DES CONTACTS

« Les retours, à la fois des quatre autres lauréats en documentaire et du réalisateur, m'ont permis de réfléchir différemment à mon projet de film », témoigne Julia Sacconi, choisie pour son pitch de long-métrage retraçant la jeunesse de son grand-père italien. Suite à ce premier brainstorming collectif, quatre séances de deux heures avec une productrice spécialisée dans la coordination internationale lui permettront d'affiner encore son idée. « Je travaille dans l'audiovisuel, mais sans cet accompagnement, je n'aurais pas pu trouver les contacts ni le rythme pour donner corps à mon idée », apprécie-t-elle. Au bout de plusieurs mois à étoffer leur projet, les bénéficiaires peuvent passer aux étapes suivantes. « L'objectif, c'est qu'ils et elles soient en mesure de déposer un dossier d'aide à l'écriture au mois de juin, auprès de la Région ou du Centre national du cinéma par exemple », détaille Aurélie Réveillaud. Viendra ensuite la recherche d'une société de production...



J. Dorfel

Les dix lauréat-es bénéficient d'un accompagnement professionnel.

➔ Lisette Gries

Les réserves naturelles mises en musique

Le vent dans les feuilles, le grincement des branches, l'eau qui coule, le chant des oiseaux, les pas furtifs des animaux... Mais aussi les voix, les cris, les moteurs, les aboiements. Pendant plusieurs mois, huit étudiantes et étudiants en classe de composition électro-acoustique à la Haute école des arts du Rhin (Hear) ont enregistré les sons des réserves naturelles strasbourgeoises, et les ont ensuite exploités pour créer des œuvres musicales.

CHASSER LES SONS

« Nous avons d'abord arpenté les réserves pour apprendre à les connaître aux côtés des agentes et

des agents qui y travaillent », explique Antoine Spindler, enseignant à la Hear.

« C'était une chasse au son particulière, très tôt le matin quand les oiseaux se réveillent et que la faune ne s'est pas encore cachée des urbains », témoigne Andrea Moreau, 25 ans. Ensuite, compositeurs et compositrices ont imaginé la manière de faire dialoguer les sons glanés avec l'alto, le saxophone et la musique électronique du Trio Jafta, chargé d'interpréter leurs œuvres.

« J'ai basé ma pièce sur la présence humaine qui vient perturber les réserves et réveiller les animaux et la nature, décrit Abla Alaoui,



Les sons des réserves deviennent des œuvres musicales.

étudiante en deuxième année. J'ai fait communiquer les instruments, qui représentent les humains, et les sons des réserves jusqu'à ce que la nature prenne le dessus. Les hommes ne sont que temporaires ! » Le fruit

de ce travail, soutenu par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, sera interprété par le Trio Jafta à l'occasion du concert « À l'écoute des réserves », le 5 novembre à 20h, à la Cité de la musique et de la danse. ➔ Anne Dory



Un abri en béton datant de la Seconde Guerre mondiale a été mis au jour.

Sous le parvis, trois strates d'histoire

En amont du réaménagement des abords de la médiathèque Frida-Kahlo, à Schiltgheim, une fouille archéologique préventive vient d'être menée. Les plus anciens vestiges remontent au Néolithique ancien. Deux sépultures ont été découvertes. « Près de la tête d'un des squelettes se trouvaient un vase et deux coquillages. Ils vont être étudiés. À plus de 6500 ans d'écart, ces sépultures néolithiques sont situées dans le même périmètre que celles du XIX^e siècle reposant dans l'ancien cimetière », décrit Sarka Grando Valeckova, responsable de la fouille pour Archéologie Alsace. En bordure de cet ancien cimetière, les fouilles ont aussi révélé un mur en grès,

une citerne ainsi qu'une probable fontaine. Par ailleurs, sous le parvis de l'église, une longue structure en béton de près de 20 mètres a été dégagée.

MOBILIER ET MONNAIE

Lieu de rassemblement en cas de bombardement, cet abri de défense passive, à l'existence oubliée, date de la Seconde Guerre mondiale. Après l'avoir déblayé, les archéologues ont pu l'examiner et découvrir du mobilier, de la monnaie et des cartouches.

Les éléments prélevés et les relevés effectués devraient livrer d'autres secrets qui feront l'objet d'un rapport, tandis que le site sera remblayé pour laisser place aux nouveaux aménagements.

➔ Pascale Lemerle



M. Munitchi

Festival Jazz du monde

STRASBOURG

8-22 nov.

Chaque année, le festival Jazzdor s'impose comme une vitrine essentielle d'une musique qui ne cesse de se renouveler, loin des clichés.

La 39^e édition va constituer encore une fois une ouverture sur le monde, avec les États-Unis en vedette lors du week-end inaugural, puis l'Indonésie et l'Afrique du Sud, sans oublier le Japon. L'Europe ne sera pas en reste, la France bien sûr, mais aussi la Lituanie et la Suisse. L'oreille sans cesse aux

aguets, Philippe Ochem et son équipe se projettent en permanence à l'écoute de la planète jazz, et font en sorte de proposer au public ce qu'ils jugent le meilleur et le plus innovant. Inutile de vouloir faire l'article aux habitués, ils connaissent la musique. Pour les autres, c'est l'occasion de bien belles découvertes.

Programmation et tarifs : jazzdor.com

Novembre

• Livre jeunesse

SCHILTIGHEIM

8 au 10 novembre

Hommage éternel au publiciste de génie qui en son temps a inventé ce nom superbe, Schilick on carnet ! Ce rendez-vous culturel revient pour un douzième week-end festif mettant à l'honneur l'illustration et le livre jeunesse.

Au programme, des rencontres et signatures, des ateliers, des animations, des spectacles et des jeux pour tous les âges.

La Briqueterie, entrée libre. Inauguration le 8 novembre à 17h. ville-schiltigheim.fr

• Du verre et des Belges

STRASBOURG

29 novembre-1^{er} décembre

Depuis 1997, St-art s'est installé dans le paysage de l'art contemporain, et la foire n'a cessé depuis



Cécile Duchêne, Yéranda VI (détail)

de gagner ses lettres de noblesse, tant par la qualité des artistes et galeries qu'elle présente que par un succès populaire qui va croissant. 13 600 visiteurs ont apprécié l'édition précédente, ils et elles seront certainement encore plus nombreux cette année dans les allées du Parc des expositions, dont la nouvelle configuration fait merveille pour ce genre d'accrochages. Cette 28^e édition proposera notamment un voyage en Belgique, à la découverte de la création outre-Quévrain et un focus sur l'art verrier.

PEX, halls 2 et 3, de 10 à 12 €. st-art.com

• La révolution, camarades!

OSTWALD

13 novembre

Si l'on vous dit John Lénine et Sylvester Staline, vous allez sourire au jeu de mots. Et à raison. Ces deux gaillards,



Soviet Suprem

également connus sous les noms de Toma Feterman et R.wan, constituent le groupe Soviet Suprem et font plutôt dans la dérision. Sur scène, ils sont souvent rejoints par Cyrilik Saxo ou Emilio Stradivarius. Leur style est assez hybride, entre influences issues de l'ex-Union soviétique, des Balkans, du rock, du hip-hop et du rap ! Un curieux cocktail qui fait mouche, et le groupe, créé en 2013, a ses fans, prêts à le suivre le temps d'un grand soir...

Point d'eau,
19h30, 26€.
lepointeau.com



● Paroles de femmes

STRASBOURG
13-16 novembre

Cinq jeunes femmes s'adressent tour à tour au public, dans *Viril(e.s)* une pièce signée Marie Mahé. «*Les interprètes nous partagent leur vision de la femme, nous font plonger dans leur rapport aux hommes*», explique-t-elle. Humour et tendresse sont perceptibles, à travers les propos de ces femmes toutes différentes, qui se racontent, se cherchent, s'interrogent, avec beaucoup de ferveur et d'énergie.

TJP grande salle, 7 rue des Balayeurs. 6/21€.
tjp-strasbourg.com



● Spectacle athlétique

STRASBOURG
15 et 16 novembre

Il y aura beaucoup de monde sur la scène du Maillon, ou plutôt dans le gymnase, puisque c'est le décor de *One Song*. Des musiciens, un chanteur, un chauffeur de salle, une cheerleader... En tout une douzaine de personnages embarqués dans ce qui constitue un véritable morceau de bravoure et un sacré challenge physique pour les protagonistes. Miet Warlop, artiste belge multidisciplinaire, signe là une œuvre originale et athlétique.

Le Maillon, 20h30,
12/26 €. maillon.eu

● Funky!

SCHILTIGHEIM
18 et 19 novembre

La petite (et véritable) histoire dit que c'est à Prince que l'on doit la découverte d'Ida Nielsen, musicienne, compositrice et interprète d'origine danoise. Depuis le décès en 2016 de l'icône de la pop, qu'elle a accompagnée des années durant, la chanteuse et bassiste (considérée comme l'une des meilleures au monde) vole de ses propres ailes, accompagnée de son groupe, The Funkbots. Deux concerts sont programmés à Schillick et ils sont appelés à faire salle comble.

Cheval blanc,
20h30, 26€.
billetterie.ville-schiltigheim.fr

● La force de dire non

STRASBOURG
21-23 novembre

Le metteur en scène suisse Milo Rau est à l'honneur au Maillon. Figure du théâtre engagé, il évolue aux frontières de l'art, du témoignage et de l'activisme politique. Parmi les œuvres programmées, *Antigone in the Amazon*, dans laquelle cette figure de la mythologie grecque incarne la résistance des activistes brésiliens qui luttent «*pour une juste répartition des terres agricoles*», comme l'explique Rau lui-même. «*Savons-nous encore en Europe ce qu'est la force de dire non ?*», interroge-t-il. La réponse est assurément dans la question.

Le Maillon, 20h30.
Tarifs et réservation :
maillon.eu

● Respiration musicale

STRASBOURG
21 novembre

Sylvain Hotellier au violon et Benjamin Ettouati au piano forment un talentueux duo d'amis fidèles et de brillants musiciens. A l'occasion d'une mini-tournée de cinq jours en Alsace, ils poseront leurs instruments au Conservatoire de Strasbourg le temps d'un concert où ils interpréteront des œuvres de César Franck, Eugène Ysaÿe, Maurice Ravel et Gabriel Fauré. Une respiration musicale bienvenue avant le tourbillon bruyant des fêtes de fin d'année.

Cité de la musique
et de la danse, 20h,
de 3 à 15 €. ajam.fr

● Fantaisie cubique

VENDENHEIM
27 novembre

Un spectacle familial, une vraie fantaisie, accessible à tout le monde et même aux plus petits ! Sur scène, deux joyeuses danseuses et... des cubes. Des cubes de toutes les tailles, avec lesquels nos deux héroïnes vont pouvoir jouer et dont elles vont

devoir se jouer. Pas facile ! *Carrément cube* va mettre les spectateurs en boîte, dans tous les sens du terme. Format court (35 minutes, idéal pour les petits) et jolies performances.

Enfants dès 2 ans.
Le Diapason, 16h.
lediapason.vendenheim.fr

Décembre

● Ode à Michel Berger

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
17 décembre

Décédé subitement à l'âge de 44 ans, Michel Berger a traversé sa courte vie en musique, laissant dans son sillage des centaines de compositions qui demeurent aujourd'hui encore d'une grande modernité. L'imitatrice Sandrine Alexi, révélée par les Guignols de l'info, lui rend hommage en empruntant les voix de Véronique Sanson et de France Gall, qui furent deux des muses de l'artiste. Le titre du spectacle, *Les groupies du pianiste*, est à lui seul tout un programme.

Illiade, 20h30, 6/35 euros.
illiade.illkirch.eu

● Stand-up local

GEISPOLSHHEIM
19 décembre

Les scènes de stand-up poussent un peu partout, et il arrive qu'elles le fassent parfois à l'écart de la ville. Ainsi, l'Espace Malraux de Geispolsheim a programmé cette saison quatre séances de son «*Comédie Club*» en proposant à de jeunes artistes locaux en devenir de relever le défi. Le tout à la bonne franquette (le public donne ce qu'il veut) et en pleine convivialité.

Espace Malraux, 19h30,
entrée libre (chapeau).

Wie
GEHT'S ?



«On se marre deux fois plus»

La 30^e revue de la Choucrouterie est à l'affiche du 15 novembre au 30 mars, en version française et en alsacien, même si la seconde fait moins recette au fil des années.

RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE SUR LA MOBILITÉ

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau organise le 6 novembre à Strasbourg la sixième édition de sa rencontre élus-citoyens franco-allemande, cette année sur le thème de la mobilité transfrontalière. Tous les habitants de l'Eurodistrict sont invités à venir débattre avec les représentants politiques des villes des deux côtés du Rhin de leurs expériences quotidiennes, de leurs suggestions et de leurs besoins autour du thème de la tarification transfrontalière.

PLUS D'INFOS

DE 18H À 21H AU CENTRE SOCIAL
ET CULTUREL AU-DELÀ DES PONTS,
3 PLACE DE L'HIPPODROME
À STRASBOURG.

127^E SAISON AU THÉÂTRE ALSACIEN

Le théâtre dialectal a encore son public, et la troupe du Théâtre alsacien de Strasbourg a été applaudie par quelque 14 000 spectateurs la saison dernière. De quoi aborder 2024-25 avec le vent en poupe ! Cinq pièces sont au programme dont plusieurs créations, notamment le conte de Noël *Wihnachtsbredele*, e *Hämpfele Glueck*, signé et mis en scène par Philippe Ritter, qui sera donné du 19 au 23 décembre à l'opéra (20h, sauf le dimanche 22, 15h). Les spectacles sont surtitrés en français.

PLUS D'INFOS

THEATRE-ALSACIEN-STRASBOURG.FR



Aujourd'hui, seule la moitié de la troupe parle et rit en alsacien.

Pendant plusieurs années, la version alsacienne de la revue annuelle de la Choucrouterie, le célèbre cabaret strasbourgeois qui a fêté ses 40 ans, a fait davantage recette que celle interprétée en français. Elle a d'ailleurs encore le privilège d'être jouée dans la grande salle (tout est relatif, elle comporte seulement 89 places), qui était jadis régulièrement comble. Cela n'est plus vraiment le cas. Roger Siffer, le maître des lieux, le concède aisément. « Les choses ont changé. Du reste, nous avons envisagé d'inverser les deux salles, d'attribuer la plus vaste à la version française. Mais c'est compliqué pour des raisons techniques. » Ce qui est sûr en tout cas, les études le confirment, c'est que la langue alsacienne compte de moins en moins de locuteurs. « On voit encore des gens de 30-40 ans, et des plus âgés bien sûr, des fidèles. Ils viennent de partout dans la région, pour certains c'est même leur seule sortie de l'année. Les plus jeunes viennent aussi, il suffit de compter les vélos dans la cour : mais pas pour l'alsacien. » Concernant les comédiens, la tendance est la même. Ils étaient tous

dialectophones dans les années 1990. Aujourd'hui, à peine la moitié de la troupe pourrait se frotter au public de la grande salle.

UNE LANGUE «TERRIENNE ET JUTEUSE»

Pour autant, pas question de renoncer. Non que Roger Siffer entende mener quelque combat idéologique (« Je ne suis pas un missionnaire en chaussettes blanches », précise-t-il), mais tout simplement parce qu'il aime cette langue « terrienne et juteuse » qui permet « d'en faire des caisses, là où l'humour français est plus intellectuel et plus politique ». D'ailleurs, on ne rit pas forcément aux mêmes choses selon que l'on assiste au spectacle de la grande salle ou à celui de la petite, et certains sketches demeurent intraduisibles d'une langue à l'autre.

Finalement, « l'avantage de faire une version en français et l'autre en alsacien, c'est qu'on peut se marrer deux fois plus. » Une excellente raison pour continuer !

EN SAVOIR PLUS
« IAHETSIEG'S SAUN... » DU 15 NOVEMBRE
AU 30 MARS, THEATREDELACHOUCCOM

➔ Pascal Simonin

Le groupe s'agrandit!

GRUPE EUROMÉTROPOLE ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Nous sommes très heureux et heureuses d'accueillir trois nouveaux membres au sein de notre groupe politique : **Claude FROEHLI, Nathalie JAMPOC-BERTRAND du parti socialiste et Salah KOUSSA.**

Depuis 2020, notre groupe comprend des élu-es issu-es de la société civile et non encarté-es, des élu-es issu-es de courants de pensée écologiste, régionaliste, animaliste, pirate, de Place publique et de Génération. C'est une diversité dont nous sommes fier-es et que nous continuons de cultiver pour agir ensemble et transformer le territoire.

Par nos actions, nous nourrissons une vision de gauche, humaniste, basée sur la solidarité, la justice sociale et le respect mutuel. Grâce à un programme construit autour de projets pour le territoire, nous poursuivons notre mandature en priorisant l'entente autour du progrès social et écologique. C'est le socle sur lequel nous nous fondons collectivement pour travailler au quotidien et sans démagogie avec le groupe de la Présidente de l'Eurométropole. Depuis 2020, notre majorité est stable, claire et fonctionnelle. Cette dernière précision semble malheureusement opportune au regard des divergences profondes et de l'exemple de repli sur soi que nous observons depuis quelques mois à la tête de l'État. Une autre voie, celle de l'union, est possible et nous en faisons une réalité constante.

Notre entente plurielle à l'Eurométropole trouve un exemple phare dans la politique de mobilités, et tout particulièrement dans le projet de tram nord qui se place dans la continuité de l'action métropolitaine des dernières mandatures. Alors que le dérèglement climatique s'aggrave, ce projet sera demain un atout supplémentaire pour notre territoire et ses habitant-es et certain-es ne s'y trompent pas.

Sans surprise, nous appliquons notre programme et construisons l'avenir pour l'intérêt général.

Les nouveaux arrivants trouveront au sein de notre groupe la cohérence et le dialogue attendus. Et afin de marquer cette évolution du groupe, nous avons choisi d'en modifier le nom et de mettre en lumière le travail effectué sur les solidarités en devenant **Eurométropole écologiste, solidaire et citoyenne.**

Bienvenue à nos 3 nouveaux membres dans cette belle équipe!

Élu-es Eurométropole écologiste et Citoyenne

Groupe de 42 élu-es co-présidé par Carole Zielinski et Gérard Schann

Un partenariat renforcé avec l'Université pour tirer parti des forces et spécificités de notre territoire

GRUPE POUR UNE EUROMÉTROPOLE DES PROXIMITÉS

Au titre de leurs compétences respectives, l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg sont très engagées dans des actions et projets en lien avec l'Université de Strasbourg, couvrant notamment **le soutien à la vie étudiante, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.** La disparité de ces partenariats de toutes natures ne permettait pas jusqu'alors d'avoir une visibilité globale de ces collaborations, ni des financements très conséquents qui y sont consacrés.

Les trois entités ont donc conçu **un cadre plus formel et générique** de leurs interactions, afin de définir des orientations correspondant aux objectifs qu'elles partagent. Avec la convention qu'elles viennent de signer, elles souhaitent poursuivre et intensifier leur collaboration en apportant une réponse collective aux défis tels que la mise en valeur de notre territoire, les attentes croissantes des citoyens, ou la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Il s'agit de définir des priorités conjointes pour tirer parti de toutes nos forces et spécificités économiques, scientifiques et sociales locales, de notre inventivité, du savoir-faire des habitants, et bien sûr aussi de notre positionnement transfrontalier. Ce cadre général **ouvre la voie à de nouveaux champs de coopération** destinés à faire l'objet de déclinaisons opérationnelles dans un avenir proche.

La volonté commune de favoriser l'accueil et de renforcer l'accompagnement des étudiants doit notamment se traduire par **une meilleure adaptation des formations aux besoins du tissu économique et aux enjeux de notre agglomération,** en rendant les cursus plus attractifs pour encourager les jeunes diplômés à envisager une insertion professionnelle au niveau local.

La recherche académique et son expérimentation sur le terrain sont des leviers essentiels qui méritent d'être encore plus tournés vers les transformations économiques, écologiques et sociétales, mais aussi vers le bien-être et la santé des populations. Le développement de nouvelles interfaces du monde universitaire avec la société s'intègre dans une démarche déterminante pour **consolider le rayonnement de notre métropole et de son université.**

Le groupe pour une Eurométropole des proximités

Thierry Schaal (Fegersheim), président du groupe.
Béatrice Bulou (Mundolsheim), Vincent Debes (Hoenheim), Cécile Delattre (Oberhausbergen), Murielle Fabre (Lampertheim), Pia Imbs (Holtzheim), Martine Jerome (Hoenheim), Annie Kessouri (Kolbsheim), Michèle Leckler (Plobsheim), Alexandre Lorentz (Mittelhausbergen), Philippe Pfrimmer (Vendenheim), Jean-Paul Preve (Oberschaeffolsheim), Valentin Rabot (Achenheim), Georges Schuler (Reichstett), Doris Ternoy (Breuschwickersheim), Willy De Vreese (Osthoffen)

Calendrier ZFE : quand l'idéologie se heurte à la réalité

**GROUPE MAIRES
ET ÉLUS INDÉPENDANTS**

En 2021, l'exécutif de l'Eurométropole de Strasbourg décidait le déploiement d'une ZFE interdisant les Crit'Air 5, 4, 3 et 2 sur tout son territoire dans un calendrier très serré. La loi, elle, n'obligeait les métropoles qu'à interdire les Crit'Air 5, 4, 3 sur les zones les plus polluées dans un calendrier moins contraignant. Mais peu importe, la ZFE de l'Eurométropole serait idéologique et intransigeante. Le ton était donné. Et peu importe l'expression de la population. Les dés étaient jetés.

De notre côté, nous voulions une ZFE calquée sur la loi, rien que la loi. Nous voulions que l'amélioration de la qualité de l'air soit le seul curseur justifiant les interdictions. Nous voulions une ZFE véritablement concertée et équitable. Surtout, nous n'avons eu de cesse de rappeler que face à l'idéologie, la Présidente de l'Eurométropole, ses alliés écologistes et les maires qui ont voté son calendrier finiront un jour par être rattrapés par le principe de réalité.

En 2024, les deux premières phases d'interdiction, l'évolution naturelle du parc de véhicules et le dévoiement du trafic poids-lourd hors M35 ont déjà permis d'atteindre quasiment nos objectifs en matière de qualité de l'air. Strasbourg n'est plus « territoire ZFE » et devient « territoire de vigilance » au sens de la loi. L'Eurométropole, d'abord déterminée à maintenir sa politique coûte que coûte, a fini par s'y résoudre : l'interdiction des Crit'Air 3 d'abord prévue fin 2024 est aujourd'hui repoussée à fin 2026. Après la grande communication, c'est enfin le grand retour à la réalité !


Fin 2026, ce sera aussi la période où une seconde évaluation de l'impact de la ZFE sur la qualité de l'air déterminera si l'interdiction des Crit'Air 2 en 2028 (plus d'1/3 du parc automobile actuel) a un réel intérêt. Une nouvelle équipe métropolitaine fera-t-elle alors le choix de conserver l'essentiel et de rompre avec l'obstination ? La ZFE finira-t-elle par se limiter définitivement aux prescriptions légales, comme les maires et élus de notre groupe l'ont systématiquement demandé ?

En tout état de cause, les arguments que nous avons déployés ont fait leur chemin. Non, l'idée n'a jamais été de défendre l'automobile comme unique moyen de déplacement. L'idée a toujours été de contribuer à une meilleure qualité de l'air en appliquant la loi en vigueur afin de rendre la ZFE acceptable pour tous. Il aura juste fallu trois ans pour que l'exécutif s'engage enfin sur la voie de la raison. Nous veillerons à ce qu'il y reste.

Le groupe « Maires et élus indépendants »

Eric Amiet (Wolfisheim), Jacques Baur (Blaesheim), Catherine Graef-Eckert (Lingolsheim), Christine Gugelmann (Bischheim), Jean-Louis Hoerle (Bischheim), Jean Luc Herzog (Niederhausbergen), Jean Humann (Entzheim), Céleste Kreyer (Eschau), Gildas LeScouëzec (Lingolsheim), Pierre Perrin (Souffelweyersheim), Dominique Ritleng (Eckbolsheim), René Schaal (Lipsheim), Jean-Michel Schaeffer (Geispolsheim), Elodie Steinmann (Lingolsheim), Laurent Ulrich (Hangenbieten)

**Maires
& Indé
Élus** pendants

 @MairesElusIndependantsEMS

ZFE : un assouplissement du calendrier, enfin !

**GROUPE VISION
COMMUNES**

L'Eurométropole a annoncé fin septembre le recul de deux ans de l'interdiction des véhicules Crit'Air 3. Ils pourront donc circuler librement dans notre territoire métropolitain jusqu'à fin 2026 minimum. **Cette décision intervient après une mobilisation constante de notre groupe** qui demande depuis plusieurs mois déjà un moratoire et une suspension du calendrier d'application de la ZFE.

Ce recul de deux ans représente une avancée pour la justice sociale et économique de notre territoire. Nous avons été particulièrement nombreux à dénoncer l'impact disproportionné qu'aurait eu cette interdiction sur les habitants et travailleurs, dans une période de crise où de nombreuses familles n'ont pas les moyens financiers de changer de véhicule. Cet assouplissement nous donne enfin le temps nécessaire des solutions plus équilibrées.

Cette décision est d'autant plus la bienvenue qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une forte amélioration de la qualité de l'air dans les communes de l'Eurométropole. En effet, en 2023, **toutes les stations de mesure du territoire sont restées sous la valeur limite réglementaire moyenne de 40µg/m³ d'émission de dioxyde d'azote. Le respect des seuils réglementaires de qualité de l'air ne justifiait donc plus que notre ZFE continue d'être la plus restrictive de France.**

Nous nous réjouissons de cette amélioration de la qualité de l'air car c'est une question de santé publique majeure. Plus que jamais, nous sommes convaincus que pour poursuivre les efforts de décarbonation et d'amélioration de la qualité de l'air, nous devons apporter des solutions, des alternatives et des aides à nos concitoyens.

L'écologie des solutions plutôt que l'écologie des contraintes : c'est comme ça que nous construirons le territoire de demain. L'assouplissement du calendrier de la ZFE et le maintien des aides à la conversion pour tout changement de véhicule vers des modèles plus vertueux s'inscrit dans ce sens et nous nous en félicitons.

Néanmoins, ce recul de deux ans ne doit pas être une finalité. Nous devons continuer à travailler pour une politique environnementale plus inclusive, efficace et équitable qui repose sur un accompagnement des citoyens dans cette transition. **C'est pourquoi, nous invitons l'Eurométropole à reconsidérer l'interdiction totale des véhicules Crit'air 2 pour adopter une approche plus mesurée et adaptée.**

Groupe Vision communes

Thibaud Philipps (président), Michèle Kannengieser, Lamjad Saidani, Camille Bader, Valérie Heim, Jean-Louis Kircher et Marie Rinkel

Crit'air 3 : un assouplissement demandé depuis longtemps, enfin obtenu !

UNION DE LA DROITE
ET DU CENTRE

Dès le début de l'année, les élus de notre groupe ont interpellé à plusieurs reprises la présidente de l'Eurométropole et la maire de Strasbourg pour demander que les véhicules Crit'Air 3 ne soient pas pénalisés par l'interdiction de circuler après le 31 décembre 2024. Nous avons défendu cette position avec fermeté, en soulignant l'impact financier pour les foyers modestes et les travailleurs qui dépendent de leur véhicule au quotidien. De plus, cela s'apparente à une obsolescence programmée. Pourtant, malgré nos interventions répétées, la présidente et la maire ont rejeté notre demande en invoquant des impératifs légaux et environnementaux.

Alors que des améliorations notables de la qualité de l'air ont été constatées à Strasbourg et dans l'Eurométropole dès janvier 2024 par ATMO Grand Est, elles continuaient à maintenir les interdictions annoncées. L'État lui-même avait ouvert la possibilité de réviser ces interdictions pour tenir compte de l'amélioration de la qualité de l'air. La présidente et ses alliés sont restés insensibles, malgré les preuves que des ajustements étaient possibles.

C'est dans ce contexte que l'annonce du 18 septembre a marqué un revirement spectaculaire. Après avoir ignoré nos demandes pendant des mois, elles ont fait volte-face, en décidant de prolonger la période pédagogique des véhicules Crit'Air 3 jusqu'à la fin de 2026. Ce virage à 180 degrés, qui ajoute deux années supplémentaires pour la circulation de ces véhicules, est exactement ce que nous réclamions depuis le début.

Cette prolongation ouvre une opportunité de réflexion plus large. Plutôt que de simplement retarder l'interdiction, il serait plus constructif de consacrer ce temps supplémentaire à accélérer le remplacement des véhicules Crit'Air 4 et 5 encore présents sur le territoire en renforçant les aides et en mettant en place des solutions de mobilité alternatives et de parkings relais bien situés qui pourraient offrir des options concrètes aux automobilistes avant la mise en place des sanctions après 2026.

Mais cette décision, tardive et opportuniste, laisse un goût amer. Ce qui aurait pu être une mesure de bon sens mise en place bien plus tôt pour mieux accompagner nos concitoyens - quoiqu'ils sont nombreux à s'être empressé et endetté pour changer de véhicule - devient aujourd'hui une récupération politique et dogmatique.

Union de la Droite et du Centre

Jean-Philippe Vetter (Président), Christian Ball, Martin Henry, Pascal Mangin, Jean-Philippe Maurer, Isabelle Meyer, Elsa Schalck
Contact : Centre Administratif, Bureau 1207, 1 parc de l'Étoile, 67000 Strasbourg
Courriel : jean-philippe.vetter@strasbourg.eu

De l'encadrement des loyers

POUR UNE EUROMÉTROPOLE DES SOLIDARITÉS,
JUSTE ET DURABLE, ÉLU.E.S SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

« Parce que la solidarité est une valeur essentielle de notre territoire et le logement un droit, tous les habitants de l'Eurométropole doivent pouvoir se loger, quels que soient leurs revenus ».

Ce sont les mots par lesquels commençait la motion pour la mise en œuvre de l'encadrement des loyers, déposée par notre groupe et adoptée par le conseil d'Eurométropole le 4 novembre 2022. Les indicateurs de l'époque rendaient manifeste une crise du logement sans précédent : la hausse des prix de la location et de la relocation, et son caractère inflationniste, qui est liée à un écart toujours plus important, entre une demande de plus en plus grande et une offre par trop insuffisante.

Les alertes de l'augmentation du loyer médian sous-entendaient la nécessité de mieux encadrer les hausses de loyer entre 2024 et 2026, pour assurer un bouclier social à nos concitoyens, de sorte que les loyers ne dépassent pas 20 % du niveau de loyer médian constaté dans leurs quartiers. Il ne s'agissait nullement de diminuer les loyers, mais bien de limiter leur augmentation. Cette limitation avait encore plus de sens, compte tenu d'une projection d'inflation oscillant entre 6% et 8% en 2023. Le loyer ne saurait se substituer aux autres dépenses contraintes (alimentation, mobilités, énergie...).

L'exécutif métropolitain (et strasbourgeois également) n'a pas jugé utile de candidater pour être retenu dans le dispositif, à l'instar de ces villes qui, aujourd'hui, apportent des bilans satisfaisants et encourageants : Paris, Lille, Lyon, Montpellier ... Alors que sur notre territoire, nous pouvons faire les premiers constats de cette crise du logement. Elle touche en premier toujours plus de femmes et d'enfants, de familles monoparentales et d'étudiants, qui renoncent à leurs études faute de logement. Elle met les demandeurs de logement social en concurrence pour accéder à un logement locatif, cependant que l'on voit une offre croissante des meublés touristiques.

Dans la période budgétaire qui arrive, la question de l'habitat ne devant pas être malmenée, ni servir de variable d'ajustement dans les budgets des collectivités, pour faire des économies, avec des plans logements revus à la baisse ou des renoncements à la construction d'habitat social, nous demanderons un moratoire sur les loyers à l'échelle de notre territoire.

Catherine Trautmann – Présidente du groupe

Céline Geissmann ; Dominique Mastelli ;
Anne-Pernelle Richardot ; Valérie Wackermann
Contact : Courriel : faire-ensemble@strasbourg.eu

CARTE **GRATUITE** 11-25 ANS*
ATOUT VOIR

LA CULTURE

À TOUT (PETITS) PRIX !

CINÉS - 5€

CONCERTS - 6€

SPECTACLES - 6€

MUSÉES - GRATUIT

*NON ÉTUDIANTS

Caracou

RÉCUPÉREZ ET PROFITEZ DE LA CARTE DANS TOUTE
L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG
STRASBOURG.EU/ATOUTVOIR



CULTURE 